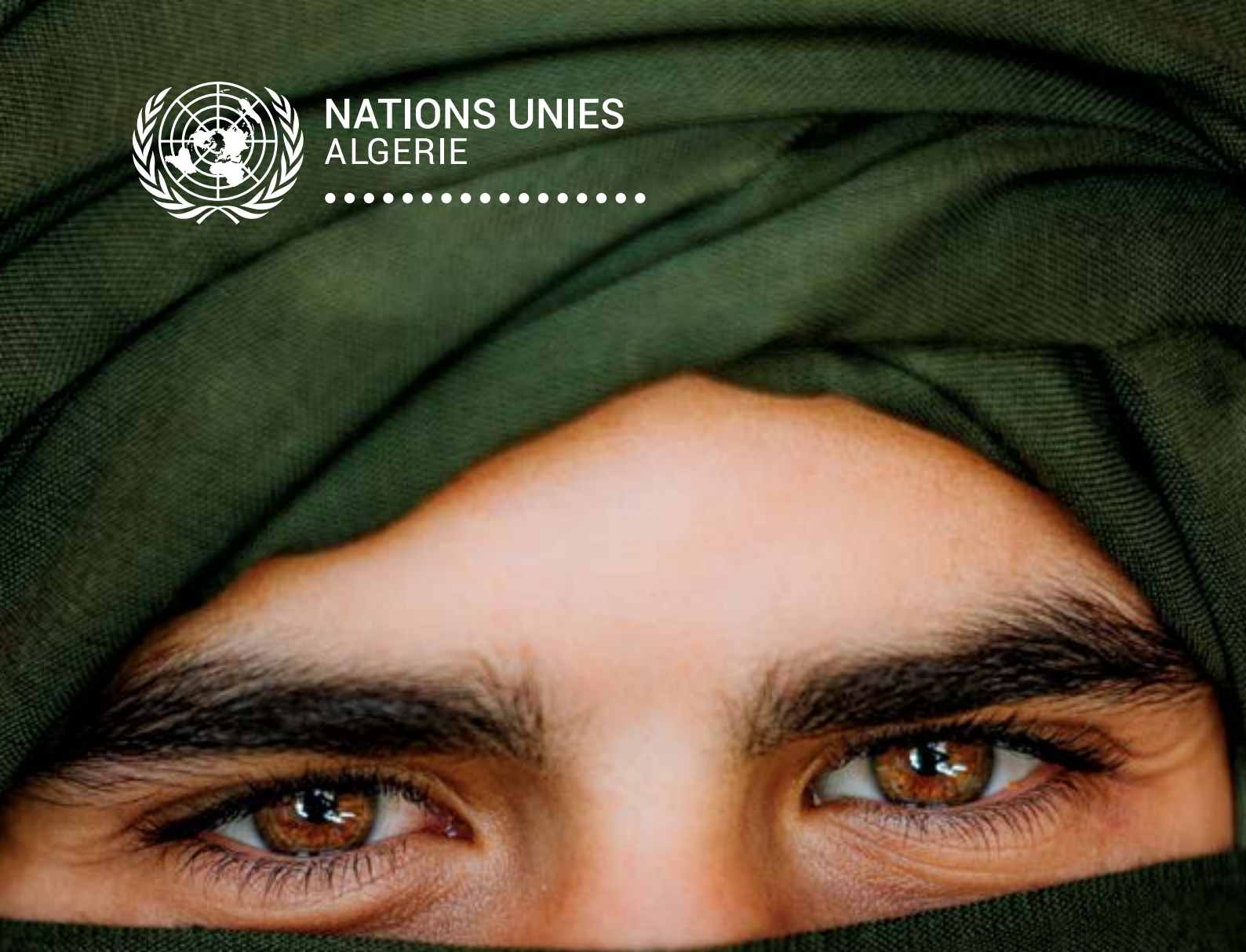
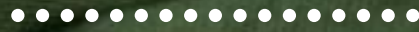




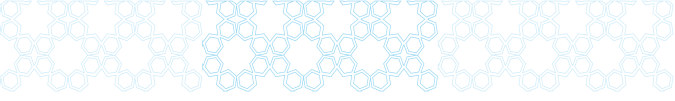
NATIONS UNIES
ALGERIE



RAPPORT ANNUEL DES NATIONS UNIES

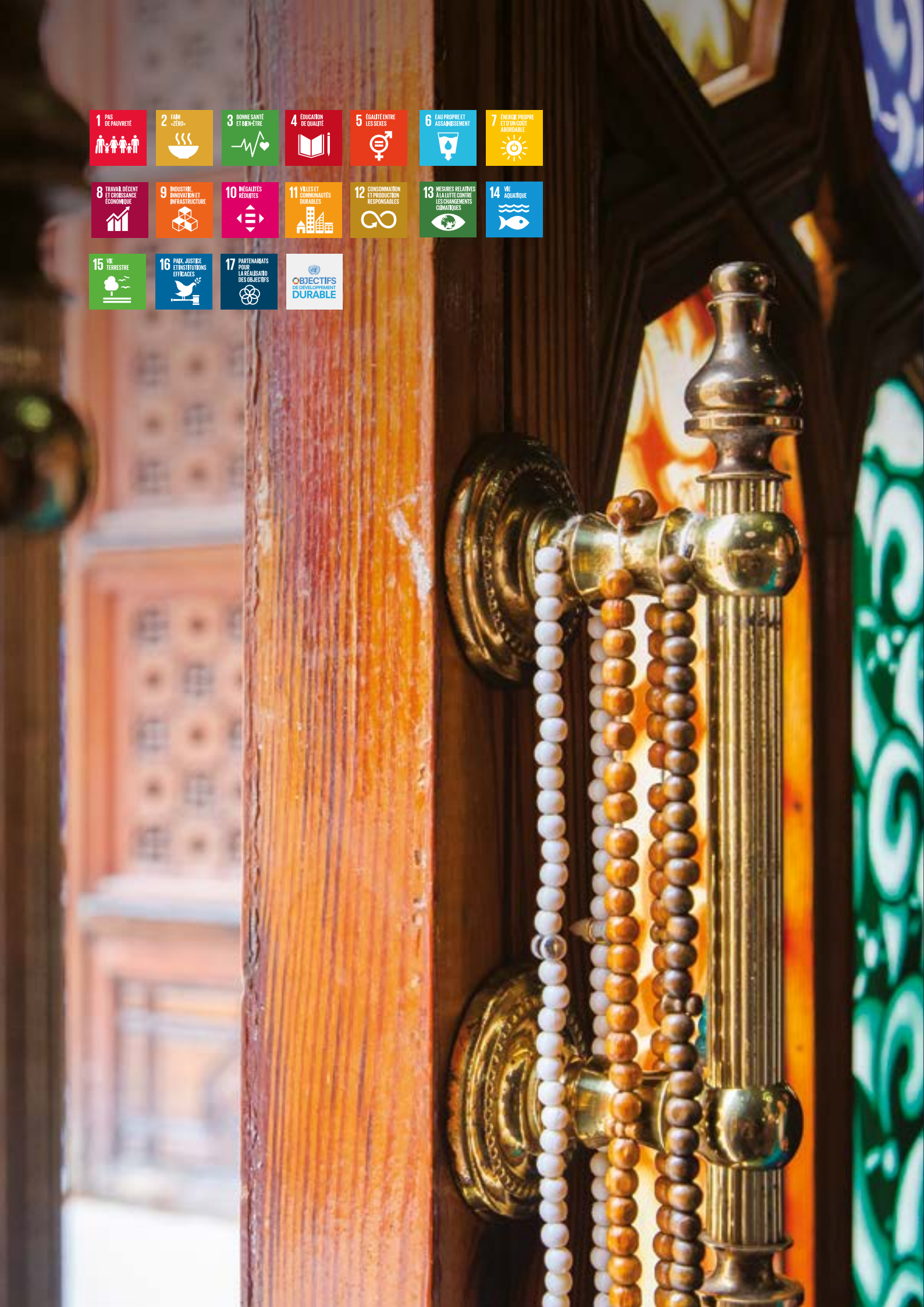
ALGÉRIE 2021





RAPPORT ANNUEL DES NATIONS UNIES

ALGÉRIE 2021



TABLER DES MATIÈRES

▶ Avant propos	8
▶ Chapitre 01	
Principaux développements dans les contextes national et international	12
▶ Chapitre 02	
Résultats de la mise en oeuvre du cadre de coopération	16
Diversification Economique	20
Développement Social	24
Environnement	36
Bonne Gouvernance	42
▶ Chapitre 03	
Réponse humanitaire en faveur des réfugiés, demandeurs d'asile et migrants en Algérie	50
▶ Chapitre 04	
Soutien aux partenariats	58
▶ Chapitre 05	
Résultats du travail conjoint du SNU : Cohérence et efficacité	62
▶ Chapitre 06	
Evaluation et leçons apprises	66
▶ Chapitre 07	
Mobilisation de ressources et tableaux financiers	70
▶ Acronymes	74



Équipe Pays des Nations Unies



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



OMPI
ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE



Organisation
mondiale de la Santé

ONUSIDA



unicef



UNODC

UNOPS

IOM
UN MIGRATION

WFP
Programme
Alimentaire
Mondial



UN
VOLUNTEERS

Nos partenaires

Contributeurs



Gouvernementaux

- ▶ Ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté Nationale à l'Etranger
- ▶ Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire
- ▶ Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
- ▶ Ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques
- ▶ Ministère des Ressources en Eau
- ▶ Ministère de l'Environnement
- ▶ Ministère de la Culture
- ▶ Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale
- ▶ Ministère du Tourisme et de l'Artisanat et du Travail Familial
- ▶ Ministère de la Santé
- ▶ Ministère de l'Industrie
- ▶ Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- ▶ Ministère de l'Enseignement et de la Formation Professionnels
- ▶ Ministère de la Défense Nationale
- ▶ Ministère de l'Education Nationale
- ▶ Ministère de la Justice
- ▶ Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme
- ▶ Ministère de la Jeunesse et des Sports
- ▶ Ministère du Commerce

Secteur privé





AVANT-PROPOS

RAMTANE LAMAMRA

Ministre des Affaires Étrangères et de la Communauté Nationale à l'Étranger

Au nom du Gouvernement algérien, il m'est particulièrement agréable de m'associer à la famille du Système des Nations Unies en Algérie pour évaluer la coopération entre mon pays et le Système onusien durant l'année écoulée. Une période qui a vu le raffermissement des engagements de l'Algérie pour la réalisation des 17 objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable et la réaffirmation de sa volonté politique pour donner un contenu concret à ses politiques de développement économique et sociale durables tracées par le programme de Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune et définies dans le plan d'action du Gouvernement 2020-2024.

En dépit de la forte incertitude qui a entouré les perspectives mondiales en 2021 engluées par l'impact multidimensionnel de la pandémie de la COVID-19, des pertes humaines cruelles et des retombées économiques, financières et sociales inexorables, mettant en péril les réalisations et les progrès de développement durable mis en œuvre au bout d'un effort considérable, l'année 2021 a été celle de l'espoir d'une sortie de ces crises grâce à l'ingéniosité du genre humain à concevoir plusieurs vaccins capables de réduire la gravité et la fréquence des infections, même si l'immoralité de l'égoïsme vaccinal a fait de l'équité dans l'accès aux vaccins et son universalité un vœux pieux creusant d'avantage

les inégalités déjà persistantes.

On reconnaît aujourd'hui que de nombreux pays ne sont plus en mesure de mettre en œuvre l'Agenda 2030 pour le développement durable à l'échelle et à la vitesse souhaitée. L'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions, y compris l'extrême pauvreté, la lutte contre l'insécurité alimentaire et les changements climatiques demeurent les plus grands défis mondiaux et les préalables indispensables au développement durable.

L'interdépendance des économies, des conjonctures et des politiques menées nous impose d'accorder une attention particulière aux besoins des populations vulnérables. La réalisation de l'ambitieux programme 2030 nous impose de veiller à ce que la mondialisation soit profitable à tous et les efforts nationaux de développement durable doivent pouvoir s'appuyer sur un environnement économique international favorable.

Un engagement de tous est indispensable pour mener à bien notre lutte commune pour l'éradication de la pauvreté et de la faim. La solution aux problèmes actuels nécessite une action multilatérale globale, inclusive et collective dans le cadre d'un partenariat mondial revitalisé et renforcé.

C'est dans ce contexte que mon pays a continué pour la deuxième année consécutive sa marche

inébranlable à l'édification de l'Algérie nouvelle résiliente et prospère née des aspirations populaires et ce a à travers la poursuite des réformes structurelles macro- économiques, micro-économiques, organisationnelles et institutionnelles à travers un dialogue social inclusif avec les partenaires économiques et sociaux.

Celles-ci passent par la consolidation de l'Etat de droit, la consécration de la bonne gouvernance et d'une justice indépendante et moderne, la promotion des libertés et le dialogue inclusif, l'établissement d'une société civile libre et responsable et la lutte contre la corruption.

Intervenant dans le sillage de la nouvelle Constitution, adoptée par référendum populaire le 1er novembre 2020, l'organisation réussie des élections législatives et locales consécutivement en juin et en décembre 2021, l'installation de la Cour Constitutionnelle et de l'Observatoire national de la société civile sont autant de jalons garantissant l'intégrité et la crédibilité de la pratique démocratique et l'édification de la démocratie participative.

Pour assurer son intégration à l'économie mondiale et un développement économique résilient, inclusif et solidaire peu dépendant du secteur des hydrocarbures, l'Algérie s'est engagée dans une transformation substantielle de son modèle économique à travers la diversification de son économie, l'encouragement des exportations hors hydrocarbures et des investissements productifs, la stimulation de la création des entreprises et de micro-entreprises dans des secteurs porteurs, la réforme et la modernisation des systèmes bancaire, financier et fiscal, l'amélioration du climat des investissements et des affaires, la modernisation des institutions et la lutte contre les pratiques bureaucratiques.

Le caractère social de ces réformes et des politiques de développement économiques et sociales durables menées place le capital humain, les besoins et les attentes des citoyens, sans distinction ni discrimination, au cœur de ces transformations. La consolidation du pouvoir d'achat, l'amélioration de la qualité des soins et de l'éducation pour tous, l'accès au logement et aux utilités, le renforcement du système national de sécurité sociale sur le plan de l'efficacité et de l'équité tout en accordant une

attention particulière à la prise en charge des populations vulnérables demeurent l'axiome de l'entreprise des pouvoirs publics.

Un programme exclusif, dédié aux zones d'ombre, lancé dès l'année 2020, se poursuit visant, à travers une approche globale, intégrée et inclusive avec des projets à dimension sociale, culturelle et économique, à assurer un rééquilibrage régional et à réduire les disparités, les écarts et les inégalités entre les régions en matière de développement et de désenclavement des zones éloignées à travers la poursuite de la généralisation et du raccordement aux différents réseaux (routes, télécommunications, gaz, électricité, eau potable, assainissement....) pour un meilleur accès aux services publics de base.

Consciente de l'impact des changements climatiques notamment sur la sécurité hydrique et alimentaire, la couverture forestière et la biodiversité, l'Algérie s'attelle à adapter et à renforcer la résilience des milieux naturels et des infrastructures à travers notamment son plan national Climat qui comprend 155 activités en matière de lutte contre le changement climatique. De même, l'Algérie continue à apporter sa contribution à l'effort global de réduction des émissions de gaz à effet de serre notamment à travers une transition énergétique, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Le partenariat exemplaire et la coopération de qualité qui ont prévalu, durant l'année 2021, entre mon pays et le système des Nations Unies en Algérie à travers les appuis efficaces et précieux de ses Agences résidentes et non résidentes aux politiques de développement économique et sociale menées par l'Algérie sont appelés à être consolidés dans le cadre de la formulation des axes stratégiques du Cadre de coopération pour le développement durable Algérie-ONU 2023-2027.



AVANT-PROPOS

ALEJANDRO ALVAREZ

Coordonnateur Résident des Nations Unies en Algérie

2021 a été une année de plus où l'attention du monde s'est focalisée sur la pandémie de COVID-19 qui a fait au moins 5,5 millions de morts à la fin de l'année. Les Etats ont été soumis à des pressions sans précédent, impliquant la mise en place de mesures rapides pour mitiger les conséquences de la crise et de plans de relance conséquents pour contrer l'impact de la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales. Même si l'arrivée des vaccins a donné l'espoir de voir enfin se terminer cette pandémie, les vagues de contamination ont continué de se succéder à travers de nouveaux variants.

En Algérie la santé publique a été placée au premier rang des priorités et des mesures robustes ont permis de limiter la propagation du virus. D'importants efforts sur de multiples fronts ont été déployés afin d'atténuer les impacts socio-économiques sur sa population et d'assurer l'accès à la vaccination.

Dans ce contexte, le Système des Nations Unies a renforcé son soutien au plan de riposte du Gouvernement à la pandémie, et au plan de relance et au plan d'action 2020-2024, conformément aux 4 axes du cadre de plan de coopération 2021 (i) Diversification Économique, (ii) Développement Social ; (iii) Préservation de l'Environnement et (iv) Bonne Gouvernance.

Grâce à des partenariats solides avec le Gouvernement et les acteurs du développement, d'importants efforts ont été déployés pour répondre aux impacts de la crise du Covid-19, notamment en soutenant les catégories de personnes les plus vulnérables à travers une intervention coordonnée. Pour ce faire, nous avons dû adopter de nouvelles méthodes de travail en utilisant des missions et des manifestations en distanciel afin de faciliter le dialogue inclusif et élargir la portée de nos interventions à un plus grand nombre de personnes.

Nous entamons l'année 2022 par la préparation du nouveau Cadre de Coopération pour le Développement Durable 2023-2027 (CCDD 2023-2027) ; plus en ligne avec les priorités nationales, incarnant l'esprit du partenariat et réitérant l'engagement de ne laisser personne pour compte.

Le présent rapport se veut une synthèse des résultats accomplis à travers le partenariat entre l'Algérie et le Système de Nations Unies dans le pays durant l'année 2021, reflétant globalement les efforts des agences, fonds et programmes des Nations Unies ainsi que l'ensemble de nos partenaires contribuant à façonner un avenir meilleur pour l'Algérie et accélérant l'atteinte des ODD en cette décennie d'Action.

Notre équipe en Algérie



Blerta Aliko

PNUD
Représentante
Résidente



Hassiba Sayah

ONUDI
Représentante



Agostino Mulas

HCR
Représentant



Irina Kouplevatskaya-Buttoud

FAO
Représentante



Hamouny Mohamed Lemine

FAO
Secrétaire exécutif
de la CLCPRO



Mohamed Saleck Ahmed Ethmane

OMPI
Représentant



Imed Khanfir

PAM
Représentant



Rania Bikhazi

OIT
Directeur Pays



Souraya Hassan

UNICEF
Représentante a.i



Samia Chouchane

UNODC
Cheffe de Bureau



Paolo Caputo

OIM
Représentant



Faiza Bendriss

UNFPA
Cheffe de Bureau



Adel Zeddami

ONUSIDA
Directeur Pays



Hamadou Nouhou

OMS
Représentant a.i



Julie Busch

UNICRI
Coordinatrice Afrique
du Nord Sahel

01

CHAPITRE

PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS DANS LE CONTEXTE NATIONAL ET RÉGIONAL



En 2021, le monde a connu un retour de la croissance et les prémices d'une sortie de la crise multidimensionnelle consécutive à la pandémie. Dans le même temps, la perturbation des chaînes d'approvisionnement ayant notamment engendré des distorsions sur les cours des denrées alimentaires et les prix des hydrocarbures a provoqué une hausse de l'inflation. Dans ce contexte, l'Algérie n'a pas fait exception à la tendance mondiale et a ainsi enregistré une croissance anticipée de 4.1%. Grâce à une politique de rationalisation des importations, les déficits budgétaire et courant se sont respectivement réduits à environ -10% et -5% du PIB et la dette publique a atteint 60% du PIB. Les réserves de change se sont stabilisées à 43 milliards USD. L'inflation quant à elle a atteint 9.2% selon les estimations de la Banque d'Algérie.

L'année a également été pour l'Algérie une période de parachèvement de l'édification institutionnelle notamment à travers des élections locales et législatives, l'installation d'un nouveau Gouvernement, un nouveau découpage

administratif (création de dix wilayas dans le Sud) et l'installation de la Cour constitutionnelle et de l'Observatoire national de la société civile. Par ailleurs, ce processus s'est accompagné de la mise en place de nouvelles directions stratégiques pour une politique de relance et de consolidation des réformes structurelles.

Faisant face à la nécessité de renforcer la résilience du pays face aux nouveaux défis, le Gouvernement s'est engagé à travers un Plan d'action de quatre ans sur un ensemble de réformes (secteur bancaire, transition énergétique, digitalisation, réforme fiscale, gouvernance... etc.). Ce plan vise la transformation du pays à travers une relance et un renouveau économique, le développement humain et le renforcement des politiques sociales aux côtés de la consolidation de l'État de droit et de la gouvernance. Dans la même optique, le Gouvernement s'est attelé à maîtriser de la dépense publique tout en améliorant progressivement les recettes fiscales et en préservant le soutien de l'État aux franges



les plus vulnérables de la population (transferts sociaux dont une nouvelle allocation chômage pour les primo-demandeurs d'emploi).

Outre les éléments cités précédemment, une autre série de mesures, matérialisée à travers la loi de Finances, a visé le renforcement de la couverture sociale et sanitaire par octroi (au titre de 2021) de dotations budgétaires estimées à 540 milliards DA en soutien aux pertes de revenus des ménages, à une baisse du pouvoir d'achat, en raison de l'inflation, à la réduction d'activité des entreprises et des professions libérales. On peut citer à titre d'exemple, le report des paiements arrivés à échéance pour les remboursements des crédits et intérêts.

Sur le plan sanitaire, le pays a connu deux nouvelles vagues de la pandémie, cumulant un total de 218 432 cas de COVID-19 pour 6 284 décès au 31 décembre 2021. En dépit des efforts soutenus par les autorités sanitaires pour une généralisation de la vaccination, à travers l'accès

gratuit et la disponibilité de différents types de vaccins sur l'ensemble du territoire national, l'Algérie a enregistré toutefois un faible taux de la couverture vaccinale au sein de la population (13%). Une certaine réticence à la vaccination a été confirmée par les résultats de la récente enquête sur les connaissances, les attitudes et les pratiques (CAP) sur la COVID-19 (menée par le Gouvernement avec l'appui du SNU) montrant par exemple que 60 % des ménages ne sont pas prêts à se faire vacciner et que 13% hésitent à le faire.

Durant l'été 2021, le Nord du pays a été affectée par de violents feux de forêts, occasionnant plus de 90 morts et détruisant 89 000 hectares de terres arables et des milliers d'arbres. Le Gouvernement a mis en place un système de prise en charge et d'indemnisation des victimes et lancé un vaste programme de reboisement, de renforcement du système d'alertes précoces dans la stratégie de gestion des risques majeurs notamment avec la collaboration du SNU.



Indice de développement humain (IDH)

0,748

Source : Rapport sur le Développement Humain dans le Monde



Espérance de vie par sexe

74,5 ans Hommes

78,1 ans Femmes

Source : ONS



Démographie

44.7 millions

Source : ONS

Les taux nets de fréquentation étaient respectivement de



97,1 % au primaire

85,3 % au moyen

Source : MICS 6

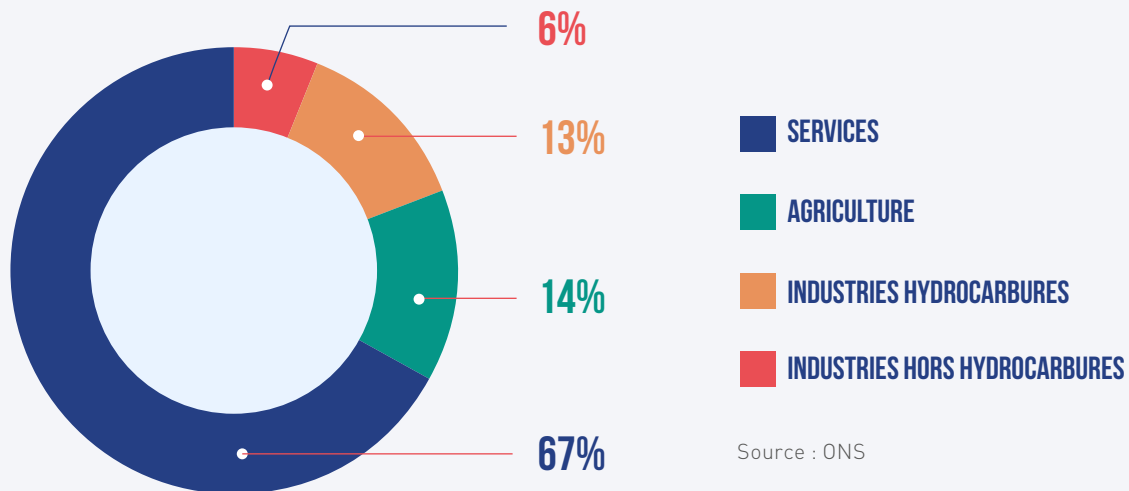


Taux de mortalité maternelle (/100 000)

48,5 (2020)

Source : Ministère de la Santé

RÉPARTITION SECTORIELLE DU PIB (2020)



Taux de chômage par sexe

Source : ONS



Hommes :
11,4 % (2019)



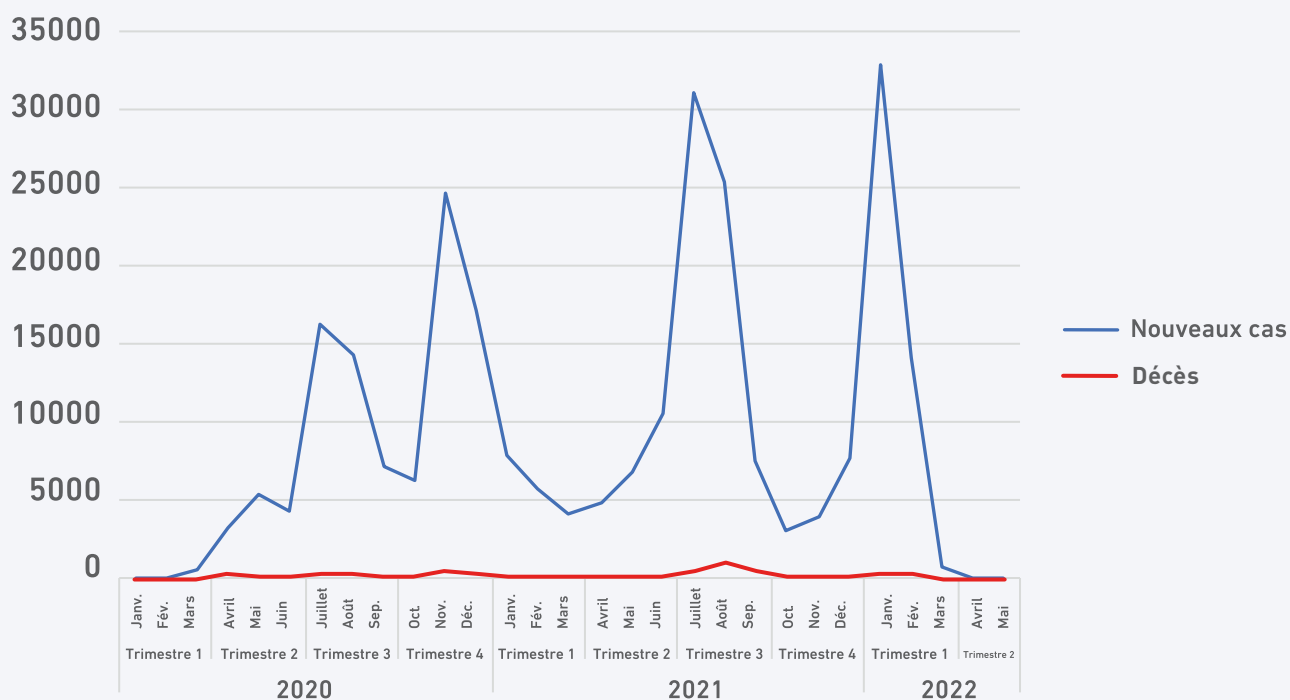
Femmes :
20,4 % (2019)



La croissance réelle du PIB 2020 **- 4.9 %**

Source : ONS

ÉVOLUTION DES NOUVEAUX CAS COVID DEPUIS LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE



Source : Ministère de la Santé

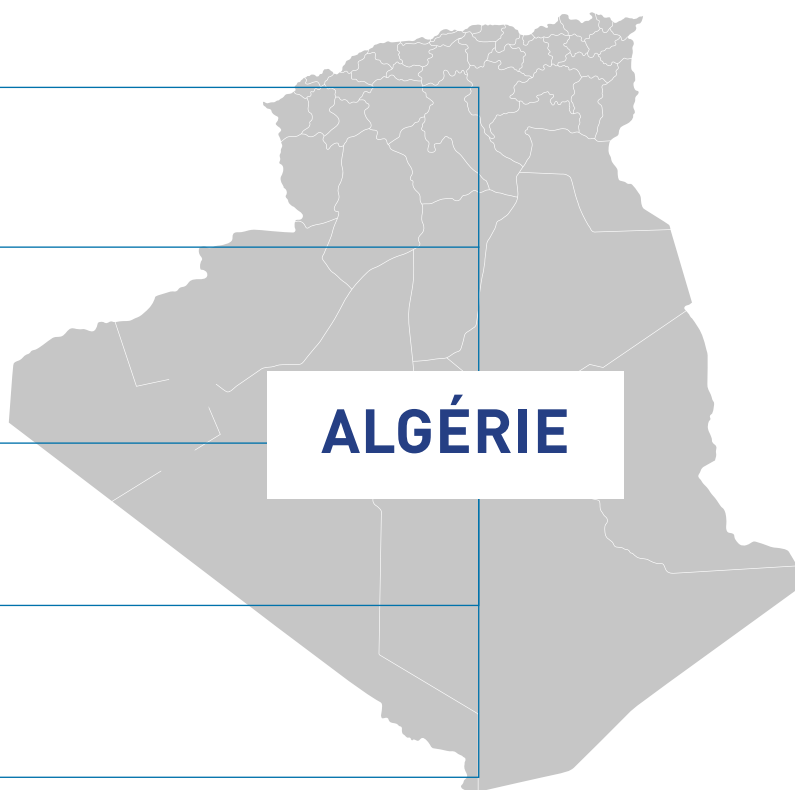
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie
218 432

Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie
6 276

Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues
31 162 000

Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées
12 698 374

Taux de mortalité
9,26%
(sur 100 000 habitants)



Source : Ministère de la Santé

02

CHAPITRE

RÉSULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE DE COOPÉRATION

Depuis l'adoption de l'Agenda mondial 2030 et ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Algérie s'est engagée dans la voie de leur mise en œuvre, en alignement avec ses priorités nationales, à travers plusieurs projets et partenariats, notamment avec le Système des Nations Unies.

Le Cadre de Coopération Stratégique (CdCS) 2016-2020, qui a connu une extension d'une année supplémentaire (2021), est le résultat d'un processus de consultation et réflexion conjointes entre le Système des Nations Unies (SNU) et le Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire. Ce cadre de coopération prévoyait les effets et axes stratégiques suivants :

1. Les secteurs d'activité économique mettent en œuvre des stratégies de croissance orientées vers la diversification économique et le renforcement des capacités d'intégration économique et de promotion de l'emploi.



2. Un accès accru, inclusif et équitable à des services sociaux de qualité est offert à la population.



3. La promotion de la condition des femmes répond à celle de l'évolution du cadre normatif et légal et bénéficie de stratégies nationales suivies, évaluées et rendues visibles.





4. Le cadre de vie et la résilience des citoyens sont améliorés grâce à une gestion participative durable des écosystèmes naturels et urbains.



5. Les citoyens bénéficient d'un service public de qualité répondant à leurs attentes, soutenu par l'amélioration de la mise en œuvre des politiques publiques et une gestion moderne et participative.



Le Système des Nations Unies a amorcé un réaligement de ses programmes et actions avec les priorités du Gouvernement formulées dans le plan de relance et dans le plan d'action 2020-2024. Le portefeuille du SNU s'est ainsi élargi pour inclure des appuis catalytiques à la diversification économique tout en prenant en compte l'impact socio-économique de la pandémie de COVID-19, et en renforçant les appuis aux réformes structurelles (notamment dans le secteur de la santé), et à la lutte contre le changement climatique.

En matière de diversification économique, le SNU a fourni des appuis aux efforts du Gouvernement au travers notamment de projets innovateurs en soutien au développement de l'économie sociale et solidaire, à l'intégration socio-économique des femmes rurales et au développement des chaînes de valeurs artisanales sensibles au genre.

L'Algérie a fait de la promotion de l'entrepreneuriat en général, des jeunes et des femmes en particulier, et le soutien aux micros et petites entreprises un axe clef de sa politique économique et sociale pour contribuer à une croissance durable créatrice d'emplois décents pour tous.



A cet effet, le SNU a œuvré à renforcer les capacités des différents acteurs nationaux à travers des formations ciblées, le développement d'outils ainsi qu'à travers un soutien direct aux populations au niveau local afin de renforcer leurs capacités à développer des activités génératrices d'emplois et de revenus.

Par ailleurs, dans un contexte de pandémie mondiale, l'action du Système des Nations Unies a consisté d'une part à poursuivre son soutien au plan de riposte sanitaire du Gouvernement à la pandémie de COVID-19 (de l'acquisition d'équipements au suivi de la vaccination, en passant par la surveillance, la sensibilisation et la continuité de l'accès aux soins notamment des plus vulnérables) et d'autre part à appuyer l'accélération des réformes du secteur de la santé particulièrement à travers le développement de la santé numérique et la modernisation du système d'information sanitaire. Par ailleurs, dans le cadre du dispositif COVAX, et en appui à l'implémentation du Plan national de réponse à la COVID-19, le SNU a déployé 15,9 millions (sur un total de 33 millions de doses achetées par l'Algérie en 2021) de vaccins contre la COVID-19.

En matière de continuité de l'éducation, le SNU a soutenu le développement de l'enseignement numérique tout en consolidant les acquis en matière d'accès équitable à une éducation de qualité. Dans ce domaine, l'offre du SNU s'est étendue à l'appui psychosocial au profit de la catégorie des élèves de la frange de la population vulnérables après l'interruption de la scolarité due à la pandémie de COVID-19. Plusieurs initiatives ont aussi été initiées, notamment en faveur de la promotion de l'enseignement digital ciblant également des élèves dans des régions reculées.

L'autonomisation des femmes était au cœur de l'appui du SNU aux efforts du Gouvernement algérien en 2021. Un appui dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin a été fourni. Pour la protection des femmes et des enfants, le SNU a continué le renforcement des capacités institutionnelles et communautaires pour la prévention et la prise en charge des violences basées sur le genre, du système national de protection de l'enfant et en appui à la santé reproductive. Plusieurs initiatives pilotes ont vu le jour afin de renforcer les capacités des différents acteurs



“ L'appui diversifié du SNU au Gouvernement algérien pour la consolidation de la diversification économique, du développement social, de la bonne gouvernance et de la préservation de l'environnement. ”

(institutionnels et société civile) afin d'améliorer les mécanismes d'accueil et la prise en charge des femmes victimes de violences basées sur le genre.

En ce qui concerne la protection de l'environnement, le SNU a soutenu la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité de l'Algérie et son Plan d'Action National. Les actions du SNU se sont traduites par un appui à la mise en œuvre des conventions internationales sur le climat (Protocole de Montréal) et la préservation de la biodiversité (Protocole de Nagoya). Par ailleurs, la coopération a permis d'accroître les capacités d'utilisation de nouvelles technologies pour améliorer la gestion durable des ressources naturelles (système de durabilité de l'eau, nappe phréatique de la Mitidja...).

Le SNU a également consenti d'importants efforts pour appuyer les actions visant à la préservation des écosystèmes dans un contexte de changement climatique, à travers notamment la poursuite de plusieurs projets tels que la conservation de la biodiversité dans les parcs culturels, la réhabilitation des forêts de chêne liège et de gestion intégrée des zones humides de Guerbes-Sanhadja.

En matière de gouvernance démocratique et d'Etat de droit, la coopération entre le SNU et les pouvoirs publics a visé le soutien des efforts nationaux pour une application de la Constitution à travers la promotion de la participation inclusive et le renforcement de la cohésion sociale. Le SNU a également soutenu les efforts de l'Algérie en matière d'amélioration d'accès à la justice, de prévention et de lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent, la criminalité, la traite des personnes et le trafic illicite de migrants.

Aux effets stratégiques cités plus haut, s'est ajouté l'axe jeunesse. Le SNU a contribué, avec ses partenaires nationaux, au renforcement de l'autonomisation des jeunes en abordant cette thématique de manière transversale et en situant son intervention à différents niveaux allant de l'appui à la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation d'une politique publique multisectorielle de la jeunesse, jusqu'au renforcement de capacités des professionnels et des institutions en charge de l'insertion et de l'accès à l'emploi, et des organisations de la société civile.



Diversification

économique



Effet 1 :

D'ici 2021, les secteurs d'activité économique mettent en œuvre des stratégies de croissance orientées vers la diversification économique et le renforcement des capacités d'intégration économique et de promotion de l'emploi.

1.1 : Entreprenariat des femmes et des jeunes



En 2021, le PNUD a continué le déploiement et la mise en œuvre d'initiatives pilotes innovantes portées par des jeunes et des femmes dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Dans le cadre du projet « l'Économie Sociale au service de l'inclusion économique des jeunes et de l'innovation sociale », le PNUD a renforcé les capacités du personnel opérationnel des services « entrepreneuriat » et « association » de Cap Jeunesse, ANGEM, ANADE, ANAME, et CNAC des 4 wilayas pilotes (Béchar, Naâma, Oran et Khenchela). Sur les 49 personnes formées, 35 personnes (dont 9 femmes) ont reçu une certification attestant de leur nouvelle qualification en matière d'accompagnement. Mis en œuvre dans 4 wilayas, le projet a accompagné 8 associations dirigées par des femmes dans la concrétisation de projets entrant dans le champ de l'économie sociale et solidaire.



Dans le cadre du Programme de renforcement des Capacités des Acteurs du Développement Local - CapDeL, 17 projets associatifs ont soutenu l'insertion économique des groupes les plus vulnérables, notamment les jeunes et les femmes, par la création d'emplois et le renforcement de leurs capacités afin d'améliorer leur employabilité.

En vue d'intégrer le programme « Comprendre l'Entreprise » (CLE) dans des cycles pédagogiques nationaux (Formation professionnelle et enseignement supérieur), 21 cadres du ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels ont été initiés à la méthodologie de l'outil CLE, et ont adapté, avec l'appui de l'OIT, son contenu aux spécificités du secteur de la formation professionnelle.

Afin de répondre aux exigences des réformes opérées par l'ANADE, l'OIT a apporté un soutien à l'Agence pour l'amélioration de sa communication envers ses cibles bénéficiaires (notamment les jeunes diplômés et les femmes) à travers la réalisation d'un diagnostic de la communication de l'ANADE et l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action pour son amélioration.

Toujours dans le domaine de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes, l'ONUDI a appuyé le renforcement des capacités de 4 chaînes de valeurs artisanales (cuir dans la wilaya de Jijel, tissage de tapis dans les wilayas de Laghouat et de Khenchla, poterie et céramique dans les wilayas d'Alger et de Tipaza) à travers l'analyse du besoin en compétences et une cartographie des parties prenantes. L'ONUDI a également réalisé une étude sur les chaînes de valeur rurales non-agricoles sensibles au genre, en mettant en exergue leur potentiel d'entrepreneuriat, d'emploi et de participation des femmes. A son issue, un plan d'action pays pour la prise en charge des besoins spécifiques en formation le long de deux chaînes de valeur « romarin » et « fromage fermier » a été développé par l'ONUDI et la FAO puis adapté au nouveau contexte lié à la crise de la COVID-19.

Le PNUD a continué en 2021 à appuyer le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et la Direction Générale des Forêts dans le cadre du projet de « gestion intégrée des zones humides de Guerbes-Sanhadja ». Le projet a permis la création de la première coopérative agricole dirigée par des femmes, dédiée à la culture de la figue de barbarie et les produits forestiers non ligneux,

en fournissant un appui juridique, technique et logistique à la coopérative et à ses membres. Une coopérative, maintenant 100% opérationnelle, inscrite aujourd'hui dans la liste des entreprises agricoles rurales autogérées.

1.2 : Emploi des jeunes



L'OIT a soutenu les services publics de l'emploi, notamment l'ANEM, dans la mise en place de nouveaux services d'accompagnement des jeunes, en particulier les jeunes diplômés universitaires afin de faciliter leur insertion sur le marché du travail. Entre 2019 et 2020 et en collaboration avec l'ANEM, l'OIT a installé dans 6 universités (Mostaganem, Alger, Bejaia, Biskra, Constantine et Tlemcen) des Clubs de Recherches d'Emploi (CRE), les Conseillers de l'ANEM assurant le coaching des jeunes sur les techniques de recherche d'emploi. Répliqués dans 10 nouveaux centres universitaires, 6 nouveaux CRE sont fonctionnels depuis janvier 2022 (Annaba, BBA, Skikda, Mila, Naama, Sétif). Par ailleurs, l'OIT a accompagné l'ANEM pour la mise en place au sein de l'Agence d'une plateforme numérique intersectorielle d'orientation professionnelle pour les jeunes, dénommée « TAWJIH », un outil d'orientation des jeunes et de mise en adéquation des formations et des métiers.

Dans le cadre de son projet « Développement de cluster dans les industries culturelles et créatives en Méditerranée du Sud », l'ONUDI a lancé en 2021, avec le financement de l'UE et de l'AICD, et en collaboration avec l'Université de Constantine, un Master Design et Environnement Urbain. Il cible la formation de 150 professionnels spécialisés en design et vise la promotion de l'emploi par l'entrepreneuriat avec la création de 125 entreprises en vue de redynamiser le modèle de développement local.

Le PNUD a organisé, la seconde édition du Youth Leadership Programme en Algérie. Ce programme a permis à 10 entrepreneur(els) sociaux de bénéficier d'une formation intensive pour mieux développer et défendre leurs projets autour de plusieurs thématiques (santé mentale, innovation robotique, violence dans les écoles, hygiène corporelle, écotourisme et recyclage alimentaire).

1.3 : Économie sociale, verte et circulaire



Dans le cadre du développement de l'économie verte et circulaire, l'ONUDI à travers le Project Switchmed a renforcé les capacités nationales des prestataires de services en matière d'Efficacité des Ressources et de la Production Propre (ERPP). Le projet a identifié 192 mesures pour améliorer l'ERPP dans les 12 entreprises pilotes avec un taux de validation de 64%. Les économies annuelles escomptées dans les 12 entreprises s'élèvent à 2,67 millions d'euros moyennant des investissements de l'ordre de 3,29 millions d'euros. Les gains correspondent principalement à des économies de ressources en matières premières, énergie et eau.

➤ **ALGERAC** a été accompagné par l'ONUDI pour l'obtention de son accréditation à l'international par « European Accreditation – EA ». Depuis, ALGERAC devient le seul organisme national reconnu par ses pairs en charge de délivrer, après évaluation et sur la base de normes internationales, des accréditations au profit des organismes d'évaluation de conformité attestant de leurs compétences techniques et organisationnelles à réaliser des prestations de services d'essais, d'analyses, d'étalonnage, d'inspection ou de certification.

Dans le but de développer les bases institutionnelles et réglementaires de l'économie sociale et solidaire, notamment par l'élaboration d'une Charte sur l'Economie Sociale et Solidaire en Décembre 2021, le projet du PNUD sur l'ESS a contribué à faire de cette nouvelle façon d'appréhender le développement socio-économique, plus respectueuse des préoccupations sociales et environnementales, et mieux à même de répondre aux priorités socio-économiques de l'Algérie, une priorité nationale en 2021.

1.4 : Promotion et valorisation des produits agricoles et forestiers



Dans le cadre du développement et de la mise en œuvre de stratégies de promotion et la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL), 70 microentreprises de valorisation des PFNL ont pu être créées. La FAO a contribué à la conduite de plusieurs études techniques macro et micro-économiques sur les PFNL (romarin,



caroubier et pin pignon) et à la production de brochures sur leurs avantages. Des formations dans quatre wilayas pilotes au profit des cadres formateurs forestiers ont également été menées afin de vulgariser l'approche développement des marchés (ADM) auprès des riverains de la forêt et des micro-entrepreneurs qui s'investissent dans ce domaine.

Dans l'optique de répondre aux enjeux de la sécurité alimentaire en soutien aux efforts de l'Algérie, la FAO a appuyé l'évaluation du modèle de gouvernance de la sécurité alimentaire. Un appui qui a permis de formuler des recommandations relatives à la promulgation d'une loi organique définissant le cadre global, transversal et inclusif de gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la mise en place d'un Conseil national consultatif et d'une Agence intersectorielle sur la sécurité alimentaire.

1.5 : Amélioration des moyens de subsistance des communautés côtières concernées par une gestion efficace des ressources aquatiques



Afin d'améliorer les conditions de vie des communautés côtières, la FAO a soutenu l'analyse des chaînes de valeurs et la promotion du développement d'activités de diversification de la pêche professionnelle. Un Plan Territorial d'Investissement en Economie Bleue (PTIEB) dans la wilaya de Béjaia comprenant 9 projets de développement a été élaboré à la suite d'une sensibilisation sur la stratégie d'investissement et de financement durable et responsable.



Développement

social



Effet 2 :

D'ici 2021, un accès accru, inclusif et équitable à des services sociaux de qualité est offert à la population.

2.1 : Riposte aux urgences sanitaires dans le cadre de la pandémie de COVID-19



Le SNU a appuyé l'Algérie pour renforcer les différents piliers de sa réponse à la pandémie de COVID-19 : communication sur les risques et engagement communautaire, surveillance, laboratoires, prévention et contrôle des infections, prise en charge des cas, vaccination et continuité des services de santé essentiels. Dans le cadre du projet « Réponse solidaire européenne à la Covid19 », initiative triangulaire financée par l'Union Européenne à hauteur de 43 millions d'Euros, le PNUD a renforcé le système de réponse à la pandémie à travers la gestion intégrée de trois volets :





Volet 01 : Provision d'équipements de dépistage, de protection et prise en charge des patients



7.200.000 kits
PPE



640.000 réactifs
et consommables de
diagnostic



3.000
Concentrateurs d'oxygène



2 Appareils de
dépistage GeneXpert

Les équipements dispatchés dans plus de
50 établissements répartis sur **53 wilayas.**

Volet 02 : Formation des personnels de santé dans la prévention, prise en charge et soin des patients Covid 19



5300
Médecins techniciens de la santé des secteurs public et privé
formés (**dont 47% de femmes**)

Volet 03 : Sensibilisation de la population en partenariat avec la société civile sur la vaccination, les gestes barrières et les regroupements familiaux, l'interprétation des résultats de test (radios spots, vidéos, campagne sur les réseaux sociaux ayant touchée plus de 2.6 millions de personnes).

L'appui de l'OMS en matière d'approvisionnement en équipements, réactifs et consommables de diagnostic pour la riposte nationale à la COVID-19 s'est matérialisé à travers les résultats suivants :



300 professionnels de santé
scolaire des Unités de Dépistage
et Prévention et de Santé Orale ont
bénéficié de



+ de 40 000
kits PPE.



32 000 kits PPE ont été octroyés
aux volontaires de la société
civile pour les campagnes de
sensibilisation de la population.



90 concentrateurs
d'oxygène ont été acquis
pour la prise en charge des cas
COVID-19

L'UNICEF, l'OMS et le FNUAP ont renforcé la mise en œuvre du plan de communication des risques et l'engagement communautaire (RCCE) en collaboration avec le ministère de la Santé, la société civile et d'autres partenaires. En parallèle, l'OMS a appuyé la formation en communication de crise et engagement communautaire de 445 professionnels de la santé reproductive et 1804 personnels de la santé scolaire et universitaire, couvrant ainsi les 58 wilayas du pays.

Pour renforcer la surveillance et la gestion des cas au niveau des points d'entrée, l'OMS et l'OIM ont apporté un appui au ministère de la Santé à travers l'acquisition d'équipements (matériel informatique et concentrateurs d'oxygène) et ont initié l'élaboration de plans d'intervention pour les urgences de santé publique au niveau des points d'entrée aériens, maritimes, terrestres. L'OMS a également apporté un appui au ministère de la Santé et à l'Institut Pasteur d'Algérie pour renforcer les capacités de surveillance des variants en circulation en Algérie à travers la mise en place de PCR de criblage et du séquençage.

En matière de prévention et de contrôle des infections, 44 laboratoires (parmi ceux homologués pour effectuer des tests de dépistage PCR du SRAS-CoV-2) ont bénéficié de renforcement de capacités sur la gestion du risque biologique grâce à un appui de l'OMS, du Ministère de la Santé et de l'Institut Pasteur d'Algérie.

Enfin, un appui a été fourni par l'OMS au ministère de la Santé et à l'Institut National de Santé Publique pour la réalisation d'une enquête de séroprévalence COVID-19 sur la population générale en Algérie sur 12 000 échantillons prélevés dans les 58 wilayas (la publication des résultats est prévue pour 2022).

L'équipe conjointe des Nations Unies sur le VIH/sida sous le lead de ONUSIDA a contribué à la riposte COVID-19 afin de réduire ses impacts négatifs sur la réponse au VIH et à la santé reproductive en :

- Soutenant une étude d'impact de COVID-19 sur les services de santé reproductive et la planification familiale, y compris les services de VIH pour les femmes en âge de procréer et les femmes enceintes.

- Appuyant l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet qui vise à accélérer et élargir l'accès des PWIH, des populations clés et vulnérables (PCV) à des services de qualité liés au VIH et COVID-19 y compris le dépistage et la vaccination du COVID-19 et la réduction de l'impact socioéconomique sur les PWIH par un engagement communautaire et institutionnel durable dans 15 régions du pays (Est, Centre, Ouest et Sud).

- Fournissant des équipements de protection individuelle (EPI) et du gel hydroalcoolique pour la protection de 168 intervenants communautaires et 15 000 PWIH et PCV.

Par ailleurs, l'OMS et l'UNICEF, en collaboration avec le ministère de la Santé, ont facilité l'approvisionnement de plus de 15 millions de doses de vaccins dans le cadre du mécanisme COVAX sur un total de 33 millions de doses réceptionnées en l'Algérie.

L'Algérie s'est dotée d'un plan national de déploiement des vaccins anti-COVID-19, pour le suivi des procédures réglementaires et des livraisons des vaccins via le mécanisme COVAX, et pour le suivi des effets indésirables survenus après la vaccination anti-COVID-19. L'UNICEF a appuyé le développement d'une plateforme nationale pour l'organisation, le monitoring et la supervision de la campagne de vaccination contre la COVID-19. De son côté, l'OMS s'est chargée de la formation continue des personnels de santé sur les différents aspects de cette vaccination.

L'initiative des Centres d'Excellence pour la réduction des risques Nucléaires, Radiologiques, Biologiques, Chimiques (NRBC), lancée dans le cadre du projet MediLabSecure (UNICRI), a favorisé la mise en réseau de différents Instituts Pasteur de la région méditerranéenne constituant un forum d'échanges sur les bonnes pratiques en matière de prévention des risques biologiques augmentés par les changements climatiques et environnementaux.



2.2 : Santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente (RMNCAH), santé mentale et prévention VIH/SIDA



Santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente

En appui au suivi des progrès de la réduction de la mortalité maternelle, l'OMS, le FNUAP et l'UNICEF ont conjointement appuyé la réalisation de la 2^{ème} enquête nationale de consolidation du taux de décès maternels.

Par ailleurs, l'élaboration et la dissémination du rapport sur l'audit des décès maternels rend possible l'identification et la classification des causes évitables. Avec l'appui de l'UNICEF et de le FNUAP, ce nouveau système d'audit a été numérisé dans les 5 wilayas pilotes (Alger, Batna, Chlef, Khenchela, Oran avant sa généralisation à d'autres wilayas (renforcement de capacités de 48 équipes d'audit dont 144 médecins et sages-femmes auditeurs).

De son côté, le FNUAP a contribué à l'amélioration de la qualité et de la continuité des services de santé reproductive (SR) durant la crise sanitaire Covid-19 en équipant 05 centres de référence en échographes gynéco-obstétriques au niveau des wilaya pilotes (Adrar-Alger-Biskra-Blida-Sétif) : 50 prestataires de service de santé reproductive ont été formés en échographie gynéco-obstétrique et 100 femmes ont pu bénéficier des services SR de qualité.



Dans le cadre de la consolidation des programmes nationaux de santé maternelle et de la mise en place du partenariat entre le ministère de la Santé et le ministère des Affaires Religieuses et des Wakfs (MARW), le FNUAP a appuyé la formation de 100 mourchidates en technique de counseling en santé reproductive et planification familiale et 1500 femmes ont bénéficié d'actions de sensibilisation et de counseling en santé sexuelle et reproductive par les mourchidates formées. Des centres de référence santé reproductive ont été mis en place dans 10 wilayas cibles (Adrar-Alger-Biskra-Béjaïa-Blida-Médéa-Mostaganem-Relizane-Sétif-Skikda). Dans la perspective de systématiser le counseling en Santé Reproductive /Planification Familiale dans l'ensemble des structures de santé, 12 formateurs nationaux issus de 11 wilayas, ont aussi été formés en santé reproductive.

Santé mentale

Plus de 800 psychologues, psychiatres et médecins généralistes sur le territoire national ont été outillés par l'OMS de connaissances et de moyens pour fournir un appui psychosocial en situation de crises.

L'UNICEF a établi un partenariat avec la Fondation nationale pour le développement de la santé et le développement de la recherche (FOREM) afin de fournir un soutien psychologique d'urgence aux enfants affectés par les feux de forêts survenus durant l'été 2021 dans différentes wilayas du nord du pays. A travers la mise en place d'espaces « amis des enfants » dans une quinzaine de villages, plus de 3.500 enfants ont bénéficié de consultations fournies par des psychologues volontaires. En outre, 56 psychologues au niveau local ont été formés à l'appui psychologique d'urgence. De plus, à travers un partenariat avec les Scouts Musulmans Algériens : 80 jeunes ont été sensibilisés au repérage et au soutien des enfants particulièrement perturbés psychologiquement par cette catastrophe, à travers des activités d'expression ludiques et pédagogiques.

Adoption et contextualisation des directives de l'OMS pour améliorer la prise en charge des maladies non transmissibles et la réduction des facteurs de risques notamment en période de pandémie

Maladies non transmissibles

Afin d'assurer la continuité des soins durant la période de crise COVID-19 pour les personnes atteintes de maladies non transmissibles, l'OMS a appuyé l'élaboration d'outils et supports techniques ainsi que la formation d'environ 1000 personnels de santé orale au niveau de tout le territoire national.

Le système d'information sur la sécurité routière permettant la collecte et l'analyse de données a été développé et harmonisé avec l'appui de l'OMS. Ce nouveau système d'information fédérant l'effort de 8 ministères sert à renseigner la formulation des politiques publiques en matière de lutte contre les accidents de la circulation.

Prévention VIH/SIDA de qualité

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan conjoint des Nations Unies sur le VIH/sida, en appui au Plan National Stratégique (PNS) IST/

VIH/sida 2020-2024, les résultats ci-dessous ont été réalisés sous le lead de ONUSIDA et en collaboration de ONUDC, PNUD, FNUAP, OMS, UNHCR et OIM :

- Enquête descriptive transversale, par sondage auprès des jeunes médiateurs de santé communautaires du Croissant Rouge Algérien (CRA) sur la promotion de la santé reproductive et la lutte contre les IST/VIH-SIDA. Cette enquête a été suivie par une action de sensibilisation, d'information et de communication en matière de comportement sain en santé reproductive et prévention des IST/VIH auprès 1.200 jeunes fréquentant les structures de jeunesse, à travers le territoire national.
- Actualisation du guide national de traitement du VIH avec l'intégration de la combinaison dolutégravir (DTG) comme traitement de première intention pour permettre ainsi à 80% des personnes vivant avec le VIH d'accéder à cette combinaison.
- Intégration de l'Algérie à la liste des pays qui bénéficient de traitements abordables et de qualité à base de DTG dans le cadre de la licence en cours du Medicines Patent Pool (MPP) avec ViiV Healthcare. Cela permettra au pays de réduire la facture des traitements antirétroviraux du VIH de 20%
- Appui à la continuité des services de prévention combinée du VIH auprès 15 000 personnes issues des populations clés et vulnérables (PCV) « migrants, réfugiés et demandeurs d'asile », y compris par la mobilisation de ressources additionnelles à 5 Organisations de la Société Civile et à 300 intervenants.
- Lancement du dépistage du VIH extramuros (mobile et collectif / régional) dans 10 villes du pays, en coordination étroite avec le ministère de la Santé et les OSC, contribuant à l'augmentation du taux de dépistage du VIH parmi les PCV de 50% en 2020 à 88% en 2021.
- La stratégie Nationale sur les Droits Humains et le VIH a été élaborée et validée par les parties prenantes de la riposte nationale. Cette stratégie renforcera l'engagement du pays à atteindre zéro discrimination et l'objectif mettre fin au SIDA d'ici à 2030.

2.3 : Gouvernance du système de santé



Dans le cadre du développement de la santé numérique et de la modernisation du système de santé, le ministère de la Santé avec l'appui de l'OMS, 30 cadres du SIS-DZ (Système d'Information Sanitaire) ont été formés sur le système d'information sanitaire DHIS2, développé par l'Université d'Oslo en coopération avec l'OMS. Devant la nécessité de disposer d'informations précises dans le cas des maladies émergentes, les autorités sanitaires pourront s'appuyer sur un tel système d'aide à la décision pour l'élaboration de politiques sanitaire et une gestion optimale des ressources.

Afin d'assurer un suivi dynamique et en temps réel de tous les dossiers d'enregistrement des médicaments, l'OMS a renforcé les capacités des personnels de l'Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques (ANPP) à l'utilisation du logiciel SIAMED. L'installation du logiciel a permis dans une première étape d'améliorer les performances de gestion de l'enregistrement des médicaments et le processus de prise de décision au sein de l'ANPP.

Dans l'objectif de renforcer les connaissances des professionnels de santé pour une meilleure qualité de santé :

Plus de 1000 personnes ont bénéficié de connaissances et de directives pour la reprise des soins et la prise en charge des malades chroniques.

60 personnels de santé (médecins épidémiologistes, directeurs d'hôpitaux, gestionnaires des finances au niveau des établissements de santé et des directions de santé et de la population) ont vu leurs capacités renforcées en matière d'évaluation économique de la santé.

➤ En appui aux efforts nationaux de mise en place de l'Alliance stratégique santé-environnement, 23 participants dont les membres du Groupe des experts nationaux (GEN) en santé environnement ont été formés sur les outils de l'OMS portant sur les déterminants environnementaux de la santé.



2.4 : Education et formation indispensable à l'insertion sociale



Gouvernance du système d'éducation

Les capacités du ministère de l'Éducation en matière de réponse au décrochage scolaire ont été renforcées à travers la mise en œuvre du plan de prévention de la déperdition scolaire à travers le renforcement de capacités : Formation 130 inspecteurs et conseillers d'orientation sur la mise en place de collectifs de pratiques professionnelles sur la prise en charge de la santé mentale et l'accompagnement psychopédagogique des apprenants ayant des difficultés d'apprentissage qui sera pilotée au niveau de 2.076 écoles primaires en 2022.

Des ressources et outils pédagogiques incluant 89 modules d'apprentissage et 35 vidéos tutoriels sont désormais disponibles sur une plateforme numérique au profit des inspecteurs et des enseignants. En outre, dans le cadre de son soutien continu au renforcement des capacités de l'équipe nationale en charge de la conduite des évaluations nationales sur les acquis scolaires,

3000 élèves inscrits en 2^{ème} et 4^{ème} année du cycle primaire et 1^{ère} année du cycle moyen ont bénéficié de la première évaluation des acquis scolaires en mathématiques, langues arabe et français et sciences.

Inclusivité, approche compétences de vie et innovation dans la formation des jeunes

La diffusion du Kit Adolescent pour l'Expression et l'Innovation a contribué à amener un changement positif dans la vie de 4574 adolescents à travers le renforcement de leurs compétences de vie. Ce guide d'activités pédagogiques a été diffusé pour la première fois en collaboration avec la société civile au niveau de 12 wilayas du pays (Oran, Timimoune, Sétif, Batna, Adrar, Tamanrasset, Ouargla, El Oued, Guelma, Bejaia, Annaba, Bouira) et ciblant les adolescents les plus vulnérables.

Par ailleurs, 484 animateurs ont été formés en ligne et en présentiel sur l'utilisation du Kit adolescent pour l'expression et l'innovation, et plusieurs ateliers ont été organisés dans différentes régions du pays, par différentes organisations de la société civile en collaboration avec des établissements scolaires, des centres de jeunesse et des populations locales.

Une partie des projets associatifs soutenus par le Programme de renforcement des Capacités des Acteurs du Développement Local - CapDeL (PNUD) promeut aussi des approches sociales, au travers notamment du ciblage d'enfants et de personnes à besoins spécifiques (ex. activités sportives au profit de 180 élèves, intégration et suivi en milieu scolaire de 50 enfants en situation d'handicap, amélioration de leur prise en charge psychologique et orthophonique par leurs familles de 15 enfants autistes). Afin d'assurer leur performance opérationnelle, ces associations ont bénéficié de 2 sessions de formation afin de renforcer leurs capacités de mise-en-œuvre, au travers d'une meilleure gestion administrative et financière et une meilleure communication autour de leur action associative.

Apprentissage numérique et de méthodes d'enseignement et de formation innovantes

L'UNICEF a soutenu le ministère de l'Education dans la promotion de l'enseignement digital à travers une expérience pilote au niveau de 10 écoles primaires ayant ciblé plus de 2000 élèves âgés de 6 à 11 ans.

A travers la mise en œuvre du programme d'innovation sociale et d'entrepreneuriat « UPSHIFT », 1065 jeunes participants âgés de 16 à 24 ans, y compris les personnes les plus vulnérables, venant du sud, des Hauts-Plateaux, du centre et de l'Ouest du Nord de l'Algérie, ont pu améliorer leurs compétences, apprendre et pratiquer l'approche de conception centrée sur l'humain, et développer plus de 200 idées de solutions innovantes afin de relever les défis sociaux et environnementaux de leurs localités.

359 UPSHIFT mentors ont été formés sur l'animation des ateliers et l'encadrement des jeunes porteurs de projet, et des bootcamps UPSHIFT ont été organisés dans 17 wilayas différentes à travers le pays (Batna, Setif, Oran, Timimoune, Adrar, Tamanrasset, Ouargla, El Oued, Alger, Boumerdes, Medea, Djelfa, Laghouat, Biskra, Ghardaia, Sidi Bel Abbes et Mascara).

UNICEF a renforcé son partenariat avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels à travers l'introduction des compétences de vie dans les curriculums de

la formation professionnelle. 140 enseignants de la formation professionnelle, éducateurs et concepteurs de programmes dans 7 instituts d'ingénierie pédagogique au niveau local ont bénéficié d'une formation de formateurs.



2.5 : Systèmes de protection sociale



Dimension «enfant et adolescent» dans l'évaluation et la réforme de la protection sociale

Plusieurs mesures et recommandations pour lutter contre la pauvreté des enfants et améliorer leur protection sociale se basant sur l'analyse des résultats de l'enquête MICS6 ont pu être formulées dans le cadre du partenariat entre le CNESE et l'UNICEF. Le CNESE et la cellule nationale de l'équité ont collaboré avec l'UNICEF et l'Institut de recherche en politique sociale (SPRI) pour générer la seconde édition de l'analyse et de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle des enfants et des jeunes. En 2021, les connaissances techniques des membres de la cellule de l'équité et du CNESE ont été mises à jour autour de la méthodologie d'analyse du chevauchement des privations multiples des enfants (N-MODA). Le protocole de l'analyse a été défini et validé selon cette méthodologie, et le programme de traitement des données initié afin de produire les résultats et les rapports en 2022.

Dans le domaine de la protection sociale des enfants, une étude de faisabilité d'une évaluation sensible aux enfants et aux adolescents de la protection sociale a été finalisée dans le cadre d'un partenariat entre le CNESE, l'UNICEF et IPC-IG (International Policy Centre for Inclusive Growth). Le processus et les résultats de l'étude ont permis de renforcer le partenariat national autour de l'évaluation grâce aux consultations et au dialogue menés et facilités par le CNESE avec l'ensemble des institutions nationales en charge de la protection sociale. Cet exercice a également permis de disposer de données importantes pour informer l'évaluation prévue en 2022.

Système national de promotion et de protection des enfants et adolescents

Le rôle de coordination de l'ONPPE a été renforcé en soutenant le développement et la mise en œuvre d'une plate-forme numérique pour le réseau des associations ONPPE rassemblant près de 160 OSC pour la protection et la promotion de l'enfant. Cet espace numérique permettra aux

associations de s'investir dans le domaine de l'intervention sociale de manière structurée et durable grâce à l'échange de bonnes pratiques, en tant que hub de connaissances et de partage de textes juridiques. Un espace est également disponible pour permettre aux acteurs associatifs de signaler en ligne les violations des droits de l'enfant.

À l'occasion de la Journée mondiale de l'enfant, l'ONPPE et l'UNICEF ont lancé la deuxième édition du concours national sur les droits de l'enfant auquel ont participé 2000 enfants dont 80% de filles ; une attention particulière a été accordée à la santé mentale et la promotion du vivre ensemble en famille.

L'UNICEF a continué à renforcer les capacités nationales des services de protection des enfants : 40 professionnels de la cellule de réception des dénonciations des atteintes aux droits de l'enfant de l'ONPPE ont été formés à la gestion de cas, sur le cadre juridique des droits de l'enfant, sur les outils de reporting et sur le soutien psychologique en ligne.



Afin de renforcer la participation des enfants, en partenariat avec la Fondation pour l'Égalité / CIDDEF (Centre d'Information et de Documentation sur les Droits des Enfants et des Femmes), un jeu de coopération pour la protection des droits des enfants permettant à ces derniers et aux jeunes de faire l'expérience de leurs droits a été créé. Ce jeu unique positionnant l'enfant en tant que défenseur des droits de l'enfant a été testé par 163 enfants lors des formations de 176 acteurs de l'enfance (éducateurs, enseignants et bénévoles associatifs) dans 9 wilayas (Alger, Tizi-Ouzou, Bejaia, Oran, Annaba, Batna, Ain Temouchent, Adrar, Ghardaia).

Effet 3 :

D'ici 2021, la promotion de la condition des femmes répond à celle de l'évolution du cadre normatif et légal et bénéficie de stratégies nationales suivies, évaluées et rendues visibles.



La promotion de la condition de la Femme, au cœur des préoccupations.

3.1 : Protection des filles et des femmes



Prévention et prise en charge des VBG

Le FNUAP a appuyé le ministère de la Santé, dans l'élaboration du référentiel en direction des prestataires de service de santé reproductive, afin d'améliorer les pratiques professionnelles en matière de prise en charge clinique des femmes victimes de violences basées sur le genre. L'objectif étant la mise en place des mécanismes d'amélioration de coordination pour accélérer l'atteinte du 3^{ème} résultat transformateur « zéro violence basée sur le genre à l'horizon 2030 », un des engagements pris par l'Algérie au Sommet de Nairobi-CIPD+25.

Afin de renforcer le plaidoyer pour la promotion et la protection de la femme dans le contexte de la lutte contre la violence, le FNUAP a contribué à la production vidéo d'un témoignage de

survivante de VBG dans la série « Fahlat » et de 3 policy briefs basés sur les données de la MICS6 sur le profil de l'adolescente, l'autonomisation de la femme. Ces documents ont été traduits en braille et distribués à travers la Fédération Algérienne pour les Personnes Handicapées (FAPH).

Dans le cadre du projet conjoint FNUAP-ONU DC contre les violences faites aux femmes et aux filles, l'ONU DC a organisé une série de webinaires sur les bonnes pratiques nationales et normes internationales portant sur les différentes formes de violences faites aux femmes et aux filles et a lancé les premières consultations multisectorielles visant à appuyer les mécanismes de coordination entre les secteurs de la chaîne pénale et en charge des services d'appui socio-psychologique. 37 journalistes ont été formés sur les questions de genre et de VBG.

Dans le cadre de la campagne des 16 jours d'activisme et afin de sensibiliser les intervenants sur la prévention de la violence basée sur le genre liée au VIH, une enquête en ligne auprès des associations assurant les services de prise

en charge auprès des femmes victimes de violence et celles de lutte contre le VIH a été réalisée avec l'appui du FNUAP et ONUSIDA. Cette enquête a été suivie de l'organisation des dialogues communautaires avec les femmes victimes de violence basée sur le genre liée aux IST/ VIH dans le contexte COVID-19. Ces

deux activités ont permis d'identifier les actions innovantes initiées par les ONGs pour assurer la continuité des services liés au VIH et la prise en charge de des femmes et des filles en situation de vulnérabilité.



“2000 enfants ont participé à la seconde édition du concours sur les droits de l'enfant organisé par l'ONPPE et l'UNICEF”

3.2 : Promotion de l'égalité des sexes et autonomisation des filles et des femmes



A l'occasion de la 65^{ème} Commission de la condition de la femme (CSW65) en mars 2021, le PNUD a publié une note d'orientation sur la thématique des femmes dans la sphère publique en Algérie et leur participation égale à la prise de décision. Cette note avait pour but de donner un aperçu de la participation des femmes à la prise de décision dans la sphère publique en Algérie, où des progrès notables quant à leur représentation

ont été enregistrée suite à l'évolution du cadre normatif en 2012, et de discuter des actions entreprises pour soutenir cette participation.

Par ailleurs, les activités entreprises pendant la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes (participation de la Représentante résidente du PNUD à une émission TV nationale et la publication d'un Op-Ed dans 8 journaux) ont renforcé les contacts établis avec les médias et contribué à la promotion de la condition des femmes et à mettre la question des violences faites aux femmes sur l'agenda médiatique.



Environnement



Effet 4 :

D'ici 2021, le cadre de vie et la résilience des citoyens sont améliorés grâce à une gestion participative durable des écosystèmes naturels et urbains.

4.1 : Programme à l'horizon 2030 pour la durabilité de l'eau



En vue d'établir un diagnostic de la consommation en eau et du potentiel des eaux non conventionnelles, la FAO a appuyé le ministère des Ressources en Eau pour la réalisation de rapports d'expertise sur la production, le stockage et la réutilisation des eaux usées traitées et de drainage. Les conclusions ont permis de dégager des recommandations sur la mise en place d'une réglementation et de normes d'encadrement pour l'utilisation et le suivi de la qualité des eaux de drainage et l'installation d'un site pilote de réutilisation des eaux de drainage au niveau de la vallée d'Oued Righ qui dispose du plus grand volume d'eau de drainage disponible dans le pays (51%).

La FAO a également soutenu la mise en œuvre du cadre d'action pour l'utilisation rationnelle/productivité de l'eau à travers l'appui au processus de formation de 25 facilitateurs



Champs Ecoles Paysans (CEP) lors de plusieurs ateliers abordant les thématiques : Approche CEP, techniques de production de la tomate sous serre, lutte intégrée contre les maladies et les ravageurs de la tomate sous serre, gestion rationnelle de la ressource en eau et des systèmes d'irrigation, gestion durable des sols, comptabilité de l'exploitation. De plus, deux écoles aux champs ont été mises en place au niveau des wilayas d'Alger et de Bouira.

Par ailleurs, dans l'objectif de favoriser la résilience aux changements climatiques et d'améliorer la gestion des ressources en eau, une série d'interventions de gestion a été effectuée au niveau du bassin versant de l'Algérois dans le cadre des activités d'augmentation de la résilience des bassins versants aux changements climatique en partenariat avec l'ESCWA.

Dans le cadre du projet du PNUD de gestion intégrée des zones humides de Guerbes-Sanhaja, le programme de sensibilisation, portant notamment sur l'utilisation rationnelle de l'eau, a été finalisé et un espace extérieur dédié à l'éducation environnementale a été mis en place au Centre d'Education Environnementale et de Sensibilisation de Guerbes.

Dans l'optique de soutenir le programme national de dessalement d'eau de mer, l'UNESCO a organisé au profit d'une centaine d'étudiants et jeunes professionnels du secteur de l'eau en Algérie un programme de formation sur l'utilisation des logiciels gratuits (IMS Design et DS2 de Hydranautics et Toray respectivement) pour le dimensionnement des stations de dessalement d'eau de mer et des eaux saumâtres par osmose inverse.



“ La gestion et la préservation des ressources hydriques, enjeu majeur de la durabilité et du développement. ”

4.2 : Conservation et gestion durable de la biodiversité



Dans le cadre du renforcement de capacités nationales en matière de connaissances de la biodiversité, la FAO a appuyé l'étude portant sur le potentiel économique des zones d'intérêt pour les plantes aromatiques et médicinales (ZIPAMs) en régions présahariennes et sahariennes. A ce titre, des outils de gestion durable des ZIPAM et d'aide à la décision ont été développés : inventaire

des ZIPAMs selon les critères de l'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN), banque de données géoréférencées sur les sites ZIPAMs et sur leurs potentialités naturelles, plateforme d'informations et d'échanges, établissement d'une liste rouge des espèces et des écosystèmes menacés des régions présahariennes et sahariennes, développement du guide de référence et des plans d'action pour la gestion durable des ZIPAMs. Par ailleurs, 50 Cadres de l'Agence Nationale pour la Conservation de la Nature ont été formés sur la conservation et la gestion durable des ZIPAMs. Ainsi, des experts nationaux

en Système d'Information Géographique (SIG), en biodiversité et en aires protégées, ont été recrutés et sont actuellement opérationnels

4.3 : Gestion durable des écosystèmes forestiers dans le cadre de la stratégie forestière à l'horizon 2030



La réponse aux risques pesant sur le couvert végétal a été améliorée à travers l'introduction de nouveaux outils technologiques dans la surveillance acridienne dans le cadre du renforcement de la stratégie de lutte préventive contre le criquet pèlerin en Algérie et dans la Région occidentale. La force d'intervention de la région occidentale (FIRO) au Tchad et en Mauritanie a été renforcée par l'acquisition de 16 nouveaux drones et 17 véhicules portant le total à 34 véhicules. En plus de la formation sur l'utilisation et la maintenance de drones, 564 techniciens ont bénéficié de formations dans diverses thématiques portant sur les techniques de prospection et de pulvérisation, le suivi sanitaire et environnemental et sur la communication.

En 2021, la CLCPRO a également traité une superficie de 475 ha (dont 8 par biopesticide) sur une superficie prospectée de 244 000 ha portant le cumul depuis 2019 à plus d'un million d'hectares.

➤ Dans le cadre de l'appui conjoint du SNU (PAM, HCR, UNFPA et PNUD) au Gouvernement algérien suite aux multiples feux de forêts dans le nord du pays subits l'été 2021, une enveloppe budgétaire de 100 000 USD a été débloquée en urgence afin d'équiper les éléments de la DGF en matériels individuels de lutte contre les incendies.

➤ Dans le cadre du protocole d'accord entre le PAM et la DGF portant sur l'essai d'un nouveau système d'irrigation des plantations, 1600 Growbox ont été fournies. Ce système innovant, 90% plus économique en ressources d'eau, a été testé sur plusieurs essences (arganier, balatines, tamarix, moringa, chêne liège, pin pignon, caroubier et l'olivier) dans les wilayas de Skikda, Adrar, Tindouf et Illizi. Un protocole et des outils de suivi ont été élaborés pour appuyer les agents dans le suivi du test et l'accompagnement auprès des agriculteurs des wilayas pilotes.



4.4 : Résilience et adaptation aux impacts du changement climatique



La DGF a bénéficié de renforcement de connaissances (6 cadres formés) sur les nouveaux outils logiciels et systèmes de surveillance des terres (NLMS et GES) grâce à l'appui de la FAO. Ceci, dans l'optique de mise en place d'un cadre réglementaire et un environnement propice à une gestion de l'utilisation des terres résiliente au changement climatique.

Pour leur première édition en Algérie, les UNDP Innovation Days 2021 du PNUD, ont été consacrées à la transition énergétique et aux énergies renouvelables. Une conférence, organisée en partenariat avec le ministère de la Transition Énergétique et des Énergies Renouvelables, a été l'occasion d'aborder les progrès accomplis par l'Algérie en matière de transition énergétique et d'énergies renouvelables, prendre la mesure des obstacles qui persistent et de proposer des pistes de réflexion susceptibles d'accélérer le processus transitionnel vers des énergies plus propres et créatrices d'emploi.



4.5 : Lutte contre la pollution environnementale



L'utilisation des biopesticides a été promue dans la lutte biologique contre le criquet pèlerin dans la région occidentale à travers de l'appui de la CLCPRO : 90 kg de biopesticides : Algérie (20 kg), Mali (15 kg), Mauritanie (20 kg), Niger (10 kg), Tchad (20 kg) et Tunisie (05 kg) et le traitement d'une superficie de 630 ha notamment au niveau des zones protégées.

En ce qui concerne le Plan de gestion pour l'élimination des hydrochlorofluorocarbones, l'ONUDI a facilité la transformation du marché de la climatisation en Algérie par la conversion à partir du HCFC-22 de la société Condor dans la fabrication de climatiseurs individuels.

Dans le cadre de l'application du protocole de Montréal pour l'élimination des substances appauvrissantes de la couche d'ozone, l'ONUDI a acquis 19 appareils de détection des substances appauvrissant la couche d'ozone. Ces équipements de détection et de diagnostic des gaz réfrigérés ont été distribués aux

douanes et permettront le renforcement du rôle de surveillance et une efficacité accrue, lors du traitement douanier des flux de marchandises et le diagnostic des substances d'appauvrissement de la couche d'ozone.

L'UNICRI a contribué au renforcement des capacités de gestion des risques liés au transport terrestre de substances chimiques et biologiques à travers la formation et le recrutement d'experts nationaux ainsi que la fourniture d'équipements spécialisés radiologiques pour le contrôle aux frontières et la pose de portiques de détection radiologique aux postes frontières d'Oran et Annaba.

4.6 : Préservation et conservation des écosystèmes terrestres



Cadre réglementaire pour une meilleure conservation et valorisation des ressources génétiques.



Grâce au projet d'Accès et Partage des Avantages des ressources génétiques (APA) qui s'inscrit dans le cadre du Protocole de Nagoya, le PNUD a continué à soutenir la protection de la biodiversité algérienne à travers :

- Le développement de la stratégie nationale de valorisation des ressources biologiques et d'une stratégie de communication, d'éducation et de sensibilisation ;
- L'élaboration de 4 projets de textes d'application de la loi 14-07 portant sur les ressources biologiques dont les décrets de création de l'Organe national sur les ressources biologiques (ORNB), fixant les modalités d'accès aux ressources biologiques et aux connaissances traditionnelles associées, et établissant le contenu et le modèle du permis d'accès aux ressources biologiques relatif au registre public et à la base de données relative à l'APA ;
- La formation de 45 représentants de départements ministériels, autres institutions (douanes, police judiciaire), ou encore du monde académique et de la recherche à l'utilisation d'outils pour développer et mettre en œuvre des projets en lien avec le principe de l'APA ;

- L'établissement des inventaires des Ressources Génétiques, de leur localisation et de leur potentiel valorisable (ex. ressources forestières et plantes aromatiques et médicinales, faune sauvage et domestique, marines et aquacoles, microbiennes, etc.).

Dans le cadre de la Troisième Communication, l'élaboration du 1^{er} rapport Biennal de l'Algérie sur les changements climatiques (en cours de finalisation) a fait l'objet d'un processus participatif avec les experts et les différents secteurs pour l'homogénéisation des données et l'élaboration de l'inventaire des gaz à effet de serre.

Gestion efficace et durable des écosystèmes et de la biodiversité des parcs culturels

Concernant la gestion durable des écosystèmes, le projet « Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services écosystémiques dans les parcs culturels en Algérie » (ou PPCA) a fait des avancées notables en 2021, avec l'accord de principe du Premier ministre concernant la création de l'agence nationale dédiée au suivi et à la coordination du réseau des parcs culturels, gage de l'institutionnalisation et de la pérennisation des acquis du PPCA. Le budget annuel mobilisé par l'agence est estimé à environ \$ 1 million.

Par ailleurs, pour renforcer la préservation du patrimoine éco-culturel, une extension du réseau des Parcs Culturels a été opérée en juin 2021 à travers la création d'un nouveau parc culturel dans la région des Aurès, sixième parc culturel à être créé dans le pays et le premier à être implanté dans le nord de l'Algérie.

Dans le cadre de la 26^{ème} Conférence des Parties (CoP) des Nations Unies sur les changements climatiques et de la CoP15 sur la diversité biologique, le PNUD dans le cadre du Projet Parcs Culturels Algériens (PPCA) a organisé une série de 4 webinaires pour promouvoir les progrès accomplis en matière de conservation de la biodiversité, de meilleure utilisation des ressources naturelles dans les six sites prioritaires, et de mise en œuvre de l'approche de gestion collaborative pour répondre aux défis écologiques et climatiques et aux limites des capacités institutionnelles et organisationnelles.

Bonne gouvernance



Effet 5 :

D'ici 2021, les citoyens bénéficient d'un service public de qualité répondant à leurs attentes, soutenu par l'amélioration de la mise en œuvre des politiques publiques et une gestion moderne et participative.

5.1 : Participation citoyenne et promotion de l'accès aux services



Renforcement du rôle de la société civile dans sa participation au développement local

Dans le cadre de la mise en œuvre de son approche pilote de démocratie participative et de développement local durable, le Programme CapDeL a organisé le 1^{er} Forum des Conseils Consultatifs Communaux (CCC). Les CCC sont des instances permanentes de dialogue, de concertation et de consultation citoyenne regroupant les représentants des différentes catégories d'acteurs de la société civile. Ce forum a débouché sur plusieurs résolutions visant à inscrire dans la durée les CCC, par, notamment : a) l'élaboration d'un règlement intérieur conformément aux dispositions de





la charte citoyenne adoptée ; b) l'installation et l'activation de leurs commissions thématiques ; et, c) la définition des grandes lignes d'un plaidoyer pour la pérennisation des CCC et de la démarche participative.

Par ailleurs, l'impact du travail associatif a été renforcé en le dotant d'approches permettant une gouvernance locale concertée : 2931 personnes (1475 hommes et 1456 femmes) ont bénéficié des projets associatifs financés dans le cadre du CapDel.

Dans le cadre de son travail d'impulsion d'une dynamique de Développement Économique Local, le programme CapDel a mené des diagnostics territoriaux participatifs et un processus de planification stratégique local qui ont abouti à l'identification d'Initiatives Stratégiques de Développement Économique Local (ISDEL) : 30 consultations ayant mobilisé entre 250 à 300 acteurs locaux ont permis l'identification d'initiatives ISDEL, avec des feuilles de route et un portefeuille d'actions d'enclenchement de ces initiatives (plus de 80 actions), accompagnées de la constitution d'un « mécanisme de pérennisation de l'ISDEL - Groupe multi-acteurs de travail » dans 7 communes pilotes.

Education à l'information et communication, éducation civique, éducation aux médias et à l'information et à la culture du vivre ensemble en paix

Dans l'objectif de promouvoir le rôle des jeunes en tant que co-leaders et co-créateurs du développement de l'éducation aux médias et à l'information, les capacités d'éducation aux médias et à l'information, à la non-violence et au vivre ensemble en paix, ont été renforcées à travers l'appui de l'UNESCO, ciblant les différents acteurs (100 cadres du secteur de la jeunesse et associatifs ont été formés) - travaillant au profit de l'autonomisation de la jeunesse par l'inclusion sociale et le vivre ensemble en paix. Par ailleurs, 75 cadres du secteur de la jeunesse, issus des 58 wilayas, en charge de l'information et de la communication et 80 formateurs éducateurs au sein des établissements de jeunesse au niveau local (maisons de jeunes, auberges de jeunes, entre autres) ont bénéficié d'appui pour renforcer leurs capacités en matière d'animation de formations, et l'usage d'outils pédagogiques produits par l'UNESCO.

Un réseau de formateurs éducateurs a été créé. Un kit pédagogique a été développé, composé d'un guide de l'éducateur en milieu de jeunesse, et de cinq guides thématiques pour les éducateurs en milieu de jeunesse, comprenant

- (1) L'éducation à la citoyenneté active ;
- (2) L'inclusion et la lutte contre la discrimination ;
- (3) Le vivre ensemble et la culture de la paix ;
- (4) Développer l'esprit critique chez le jeune ;
- (5) Contrer la violence et le discours de haine.

Par ailleurs, les capacités de gestion de projets associatifs ont été améliorées au profit 75 associations de jeunesse porteuses de projets financés par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

5.2 : institutions de justice et État de droit



Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption

Le PNUD a poursuivi son soutien à l'Organe National de Prévention et de la Lutte Contre la Corruption (ONPLC) et a appuyé l'identification de ses besoins en termes de communication institutionnelle, digitale et de plaidoyer. Un plan de formation en communication et une proposition d'organigramme pour la création d'une cellule de communication, ont été élaborés et validés.

Le partenariat avec le Centre des politiques publiques du PNUD de Séoul a été consolidé avec trois sessions au travers de formations sur la vulgarisation de l'outil AIA (Anticorruption Initiative Assessment) au profit des secteurs institutionnels en vue de son adoption par l'Algérie.

Diffusion de la culture constitutionnelle et décisions de justice constitutionnelle

Le PNUD a poursuivi son appui à la Cour Constitutionnelle dans sa mission de renforcement de l'État de droit et de promotion de la culture constitutionnelle. Dans le cadre de cet appui, qui vise à contribuer à l'élargissement des mécanismes devant faciliter l'accès des citoyens à la justice, une nouvelle plateforme web a été conçue pour informer le citoyen sur la procédure d'inconstitutionnalité mais surtout de son évolution à travers la mise à disposition des décisions et de leurs motivations pour assurer la transparence de la justice constitutionnelle. Plusieurs initiatives visant à renforcer les capacités des acteurs intervenant dans la procédure d'exception d'inconstitutionnalité dont une formation pour 80 fonctionnaires de l'institution et un séminaire à l'intention de 80 avocats ont été organisées.



Renforcement du système judiciaire sur la base d'un cadre juridique amélioré contre le terrorisme et la criminalité transnationale

Dans le cadre de sa coopération avec l'Algérie en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme, par l'intermédiaire du Service de la prévention du terrorisme, des ateliers d'assistance technique en ligne et en présentiel ont été organisés par l'UNODC, réunissant plus d'une centaine de fonctionnaires nationaux chargés de la lutte contre le terrorisme en charge de l'application de la loi.

L'Algérie a également partagé son expertise lors de différents séminaires et conférences internationales portant sur la coopération pénale internationale ou encore les stratégies globales en matière de poursuites judiciaires, de réadaptation et de réinsertion des détenus impliqués dans des cas de terrorisme.

En matière de lutte contre le blanchiment d'argent, l'ONUDDC et l'Algérie ont coopéré dans le domaine du renforcement des capacités afin de détecter, enquêter, poursuivre et juger le blanchiment du produit de la traite des personnes et du trafic illicite de migrants. A travers différentes formations en ligne, 90 Cadres de la Cellule de Traitement du Renseignement Financier, agents d'application de la loi et magistrats ont été exposés aux normes internationales, bonnes pratiques et expériences nationales visant à soutenir les efforts de renforcement dans la prévention et la lutte contre les crimes liés au blanchiment d'argent.

En vue de soutenir les efforts de l'Algérie en matière de prévention et la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée pouvant être commise au sein des aéroports, et à travers le Programme mondial AIRCOP, l'ONUDDC a soutenu en 2021 le Plan d'Action national d'établissement d'unités d'information passagers en charge de la collecte et l'analyse des données passagers dans le but de lutter contre le terrorisme et les crimes transnationaux. L'ONUDDC a coopéré avec le ministère de la Défense, la Direction Générale de la Sécurité Nationale, le ministère des Transports et l'Autorité de l'aviation civile en vue de soutenir les capacités nationales notamment dans le ciblage des passagers, le renforcement du contrôle des frontières aériennes au travers d'échange de bonnes pratiques et de partage d'expériences en matière d'évaluation des risques.

Soutenant les efforts de l'Algérie dans la prévention et la lutte contre la traite des personnes, l'ONUDDC a étroitement coopéré avec le Comité national de lutte et de prévention contre la traite dans l'exécution de son Plan d'Action et ce, en organisant et mettant en place une cycle de 9 formations à Alger, Oran, Annaba, El Oued, Sétif, Mostaganem et Constantine en vue de renforcer les capacités, dans une approche locale, des services d'enquêtes et de poursuites criminelles contre les cas de traite. Près de 500 Cadres de la Gendarmerie nationale, de la Direction Nationale de la Sécurité Nationale et de magistrats de 25 wilayas ont été exposés aux bonnes pratiques nationales et internationales en matière d'exploitation au travail à des fins de traite des personnes. Afin de compléter l'appui à la prévention contre

la traite et ses risques, l'ONUDDC, en partenariat avec le Comité national et le ministère de la Communication a dispensé une formation à l'intention de 30 journalistes des médias privés et publics pour appuyer les efforts de sensibilisation contre la traite et les bonnes pratiques en matière de journalisme d'investigation. Enfin, l'ONUDDC et le Comité national ont organisé conjointement la Journée mondiale contre la traite des personnes et la dignité des victimes.

➤ Dans une approche de coopération Sud-Sud et dans le cadre du projet de « Renforcement de la réforme pénitentiaire en Libye, sous le principe directeur de la réhabilitation et la réintégration sociale » mis en œuvre en collaboration avec la ministère de la Justice Libyenne et l'Administration Pénitentiaire Algérienne, l'ONUDDC a organisé une formation de dix jours pour 15 officiers pénitenciers femmes de la Libye. Une formation portant sur la réhabilitation et la réinsertion des prisonnières, le traitement des femmes détenues selon « les règles de Bangkok », le soutien psychosocial aux détenus, les processus internes d'admission aux prisons, la classification des prisonniers en général et la prestation de services aux détenues.

Réinsertion des détenus

Des actions ont été mis en place par le PNUD et la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion dans le cadre du Projet d'appui à la réinsertion (DGAP) sociale des détenus pour améliorer et renforcer la prise en charge des détenus en phase intra et post carcérale. Le projet a ciblé de nouveaux bénéficiaires directs du droit à la réinsertion par l'inscription des familles de détenu.e.s à des programmes de thérapie multifamiliales qui visent à traiter des problématiques communes comme la toxicomanie ou la violence chez les hommes et femmes détenu.e.s par la médiation et le dialogue.

Afin de rendre plus efficiente et plus transparente la collaboration entre la DGAP et les OSCs, le personnel des services extérieurs (75 fonctionnaires) a développé ses compétences en matière de gestion et de coordination de l'intervention associative post carcérale. .



5.3 : Appui aux politiques culturelles



L'UNESCO a développé avec le ministère de la Culture et des Arts un projet-pilote sur l'intégration de la culture dans les stratégies de développement au niveau local. La ville d'Oran accueille ce projet-pilote qui vise à créer une approche applicable dans d'autres communes du pays, sur la base du renforcement de la coopération entre les acteurs du développement et ceux de la culture et du patrimoine. Cette initiative appuie également proposition d'inscription des fortifications d'Oran pour inscription sur la liste du patrimoine mondial, près celui de la Casbah inscrit en 1992.

5.4 : Digitalisation des services publics



Dans le cadre de l'appui à l'amélioration du système local de gestion des risques majeurs du Projet Capdel, l'ensemble des référents techniques désignés au niveau communal et wilaya (appartenant aux services d'urbanisme, de l'hydraulique, de l'environnement, et à la Direction Générale de la Protection Civile) ont vu leurs capacités renforcées en matière de gestion/prévention des risques avec l'utilisation de techniques de géomatique (Systèmes d'Information Géographique). Ces activités sont le résultat de l'élaboration participative du premier Plan Local de Prévention Multi-Risques, celui



de la commune d'Ouled Ben Abdelkader (Wilaya de Chlef). Ce plan novateur, tant par l'approche participative et intégrée de son élaboration, que par l'introduction des dernières technologies numériques, et le premier de ce type en Algérie.

Le PNUD a aussi contribué au développement et au déploiement de plusieurs plateformes et solutions numériques (dans le cadre du CapDel ; du projet de l'Economie Sociale au service de l'inclusion économique des jeunes et de l'innovation sociale, et du Projet d'Appui à la réinsertion sociale des détenus) pour améliorer la prestation de services publics.

5.5 : Génération des données et enquête par grappe à indicateurs multiples sur l'état d'avancement du cadre de mise en œuvre de l'agenda 2030



L'UNICEF a appuyé le CNESE dans la mise en place de la plateforme nationale des données Tahat' pour le suivi des ODD et des priorités nationales. Une première version de la base de



données a été développée incluant plus de 300 indicateurs et 300,000 points d'information y compris les données issues des précédentes MICS avec un focus sur les indicateurs liés aux enfants et aux jeunes, et les indicateurs servant au suivi des résultats du secteur de l'éducation comme secteur pilote.

En termes de génération d'évidences, une évaluation formative des programmes du développement de la petite enfance a été lancée en 2021 par le CNESE avec l'appui de l'UNICEF. Cette évaluation vise à appuyer le développement d'une politique de la petite enfance et à ouvrir un dialogue multi sectoriel autour de cette question

Le PNUD a organisé, en partenariat avec le CNESE, une série d'ateliers rassemblant différents acteurs clefs du monde de l'entrepreneuriat pour identifier les obstacles, les contraintes et les potentialités de développement de l'entrepreneuriat au sein de quatre secteurs stratégiques (industrie automobile, matériaux de construction, agroalimentaire et électronique), mais aussi d'actualiser les données disponibles et clarifier les problématiques qui serviront à orienter les futures politiques. Le partenariat avec le CNESE a également été marqué par l'appui à la rédaction d'un nouveau Rapport National de Développement Humain, et ce en étroite collaboration avec le Portail de Développement Arabe. Une première phase de remise à niveau sur l'IDH, les indicateurs de base et les liens avec l'AGENDA 2030 a profité à 13 cadres du CNESE et d'autres institutions dont l'Office National des Statistiques.

5.6 : Evaluation d'impact socio-économique de la pandémie Covid 19



En étroite collaboration avec le Conseil National Economique, Social et Environnemental, institution de conseil auprès du Gouvernement, le PNUD, en collaboration avec l'OIT et l'UNICEF, a coordonné deux études sur l'impact économique du Covid-19 sur les ménages et les petites entreprises et ce sur des échantillons de respectivement 1300 ménages et 1300 entreprises. Les résultats de ces enquêtes devront permettre une meilleure prise en compte des difficultés entraînées par la pandémie sur les ménages et les PME, et une réponse plus adaptée des politiques publiques. De son côté l'ONUDI a également initié une enquête sur l'impact de la pandémie COVID-19 sur les femmes et les jeunes entrepreneurs algériens dans le secteur manufacturier et les services connexes. À la suite de cette enquête un plan d'action a été élaboré afin de soutenir la continuité, la reprise et la transformation de ces entreprises.

03

CHAPITRE

RÉPONSE HUMANITAIRE EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS, DEMANDEURS D'ASILE ET MIGRANTS EN ALGÉRIE



1. Réfugiés sahraouis à Tindouf :

Les agences HCR, PAM, UNICEF fournissent une assistance humanitaire vitale en facilitant l'accès à la santé, à l'eau, à l'éducation, aux moyens de subsistance, à l'énergie, à la sécurité alimentaire et à un logement digne, tout en assurant la participation des femmes et des filles, des jeunes, des personnes âgées et des personnes handicapées.

1.1 : Santé et réponse COVID-19



Dans les cinq camps de réfugiés sahraouis près de Tindouf, le HCR continue de jouer le rôle principal en coordonnant les activités des agences humanitaires et des ONG, dans la

réponse à la pandémie qui a fait 69 morts et affecté plus de 1 765 réfugiés dans les camps au 31 décembre 2021.

Le HCR a financé la création du centre d'isolement COVID-19 et d'une unité médicale COVID-19 à l'hôpital central de Rabouni équipée d'un système d'oxygène pour la prise en charge des cas de COVID-19 dans les camps et réduire la charge sur l'hôpital de Tindouf.

Le HCR a également investi dans l'amélioration des infrastructures médicales dans les camps avec la construction et l'équipement d'un nouvel hôpital régional dans le camp de Boudjdour et la construction d'un nouveau service d'urgence dans l'hôpital régional du camp de Smara. Le HCR a également contribué au renforcement des capacités des agents de santé, à la distribution



de primes d'encouragement aux agents de première ligne et à la fourniture d'un appui logistique.

Un nouveau système d'information sanitaire, «Go Data», a été installé dans les camps avec le soutien technique de l'OMS pour permettre la gestion épidémiologique des maladies ainsi que la collecte, l'analyse et la diffusion régulières des données COVID-19.

De plus, les capacités de détection des nouveaux cas Covid-19 ont également été renforcées, avec la mise à disposition de 10 000 tests antigéniques. Afin d'augmenter le nombre de personnes vaccinées dans les camps (estimé à 10 221 en novembre 2021), le HCR, le PAM et l'UNICEF ont intensifié la campagne RCCE afin de sensibiliser les communautés sur l'importance et l'efficacité

de la vaccination. De son côté, l'UNICEF a assuré la vaccination de 21,000 enfants et a équipé 34 centres de santé dans les camps de réfugiés. Des équipements de protection personnelle (PPE) ont été fournis aux 450 personnels de santé sahraouis. Ces derniers ont été accompagnés lors d'une formation sur l'utilisation et la maintenance des équipements d'oxygène pour le traitement des patients Covid-19.



1.2 Education



L'UNICEF continue d'appuyer l'éducation de près de 40,000 enfants à travers des kits d'écoles individuels, le renforcement des capacités des enseignants ainsi que l'amélioration des infrastructures prenant en compte l'eau, l'assainissement et l'hygiène. En 2021, 1557 enfants (dont 50% de filles) ont pu bénéficier des infrastructures construites et/ou rénovées. A travers le partenariat avec 'AFAD-association femmes action développement', 1057 personnels de l'éducation dont 84% de femmes ont été formés en mathématiques, arabe comme langue d'enseignement et dans le domaine de l'évaluation. Par ailleurs, 40, 000 enfants (dont 204 ayant des besoins spécifiques) et 2,392

personnels d'éducation ont bénéficié de PPE et de produits d'hygiène dans le cadre de la préparation du retour à l'école.

Innovation

Afin de renforcer l'innovation en utilisant des outils en ligne pour promouvoir les moyens de subsistance et l'autonomie, le HCR et ses partenaires ont lancé une formation en ligne sur les compétences numériques par le biais du programme Google Maharat qui a bénéficié à plus de 250 réfugiés et demandeurs d'asile (225 Sahraouis et 30 à Alger).

1.3 : Sécurité alimentaire



Assistance alimentaire générale :

Les familles de réfugiés dépendent principalement de l'assistance du pays hôte puis de celle du PAM pour leurs besoins alimentaires. Ainsi, durant l'année 2021, 133.672 rations diversifiées d'aliments secs par mois ont été fournies par le PAM. Si le panier alimentaire peut varier de 5 à 9 produits de base selon le financement, la valeur calorique totale est de 2.100 kcal par personne et par jour. De plus, le PAM a distribué 4.749 rations de plus chaque mois durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2021.

Alimentation scolaire sensible à la nutrition :

Depuis la rentrée scolaire de 2021, le PAM a fourni en milieu de matinée, à plus de 40.000 enfants, une collation composée d'un porridge incluant du : gofio, lait écrémé, huile enrichie et sucre afin de contribuer à l'équilibre nutritionnel et à lutter contre l'insécurité alimentaire à court terme. Ces 40.000 enfants sont scolarisés dans les écoles maternelles, primaires, secondaires, coraniques et écoles pour personnes à besoins spécifiques dans les camps. Le programme de cantines scolaires encourage des milliers de filles et de garçons réfugiés sahraouis à aller à l'école maternelle et primaire. En 2021, le PAM a également réhabilité et construit des cuisines, réservoirs d'eau et des garde-mangers scolaires. Les enfants ont aussi été sensibilisés à la nutrition saine.



Traitement et prévention de la malnutrition :

Afin de prévenir et traiter la malnutrition chez les enfants et les femmes réfugiés sahraouis plus de 23.000 femmes enceintes et allaitantes et enfants de moins de 5 ans ont bénéficié de produits nutritionnels spécialisés pour traiter la malnutrition aiguë modérée (MAM) et l'anémie. Grâce à un projet de distribution de bons, 8.600 femmes enceintes et allaitantes reçoivent des bons qu'elles peuvent échanger contre une liste d'aliments frais (fruits, légumes, œufs, ...) dans un nombre de magasins sélectionnés par le PAM dans les camps afin de prévenir la MAM et l'anémie.

Au mois de décembre 2021, le PAM a commencé le transfert de l'utilisation des coupons papier vers les coupons électroniques grâce à l'utilisation de la plateforme SCOPE. Le projet pilote a débuté dans le camp de Boujdour et sera élargi aux autres camps en 2022.

Le PAM a continué ses activités prometteuses de résilience alimentaire à faible niveau technologique avec l'objectif d'augmenter la disponibilité des produits frais et riches en protéines sur le marché local. Une ferme piscicole a été construite dans le cadre du partenariat du PAM avec Triangle humanitaire de génération

(TGH) et Centre Sahraoui de formation et d'expérimentation agricoles (CEFA), pour assurer aux réfugiés, un accès au poisson et aux protéines animales locales et sert de centre de formation pour la construction d'autres fermes piscicoles plus petites au niveau communautaire. Ce projet a été impacté par la pandémie du Covid-19, ce qui a retardé la première production/récolte de 1,3 tonnes à septembre 2021 et la deuxième de 0,5 tonnes à décembre 2021. Les troisième et dernière production/récolte qui vise les 7 tonnes est prévue pour mars 2022.

Le projet H2Optimal est un système intégré de production d'aliments au niveau des foyers développé par le PAM en partenariat avec Oxfam afin d'optimiser l'utilisation de l'eau. Dans ce projet, le PAM a introduit Groasis waterboxx* permettant aux bénéficiaires de cultiver des légumes, fruits et des arbres malgré le climat sec et aride de Tindouf. En 2021, 3000 boîtes Waterboxx et 4000 boîtes Growboxx ont été distribuées dans la phase deux du projet dans les cinq camps de réfugiés. Les communautés ont récolté des légumes avec un taux de survie de 92% et des arbres fruitiers avec un taux de survie de 100%. Les boîtes Waterboxx utilisent 92% de moins d'eau que l'irrigation par goutte à goutte, un résultat crucial qui renforce la durabilité du projet.



2. Assistance aux réfugiés, demandeurs d'asile et migrants en zone urbaine

La pandémie de COVID-19 a considérablement affecté la vie des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants vivant dans les zones urbaines. Beaucoup d'entre eux ont perdu leurs emplois et ont vu leurs niveaux de vie se détériorer. Dans ce contexte, le HCR et l'OIM ont continué à fournir une aide vitale et à renforcer la communication avec les communautés et les mécanismes de retour d'information, contribuant à mieux orienter et adapter leurs interventions.

2.1 : Solutions durables : Retours volontaires et réinstallation



L'OIM a assisté 1972 bénéficiaires dans le cadre de l'Aide au retour volontaire et à la réintégration dont les principaux bénéficiaires sont de 19 nationalités différentes. Par ailleurs, 161 Algériens ont été assistés par l'OIM à travers le

programme de retour volontaire. Ces derniers ont reçu une assistance à la réintégration à travers l'orientation et la prise en charge des formations professionnelles, l'assistance médicale et psycho-sociale ainsi qu'une aide financière et en nature pour la réalisation de projets d'entrepreneuriat.

En 2021, le HCR a enregistré 1 521 personnes relevant de sa compétence vivant dans des zones urbaines et a reçu 3 061 nouvelles demandes d'asile traduisant une augmentation de 20 % par rapport à 2020. Au total, 142 nouveaux réfugiés ont été reconnus par le HCR depuis janvier 2021, la plupart des demandes provenant de la Guinée, du Mali, de la Syrie et du Cameroun.



“COVID 19: Une réponse conjointe et coordonnée pour atténuer les effets et la propagation de l'épidémie.”

Les départs de réinstallation ont repris en 2021 après avoir été suspendus en raison des restrictions logistiques liées à la pandémie de COVID19. Ainsi, 78 réfugiés (provenant de plusieurs pays africains tels que : la République Démocratique du Congo, le Mali, le Cameroun, la République Centrafricaine, la Guinée, la Cote d'Ivoire et d'autres pays tel que la Syrie et le Yémen) ont pu être réinstallés vers des pays tiers, 4 opérations en 2020, grâce à l'appui coordonné du HCR et de l'OIM.

2.2 : Santé



Grâce aux efforts de plaidoyer du HCR, les réfugiés et les demandeurs d'asile vivant dans les zones urbaines ont obtenu un accès au plan

national de services de santé mentale et de lutte contre le VIH/IST du système de santé publique. Parallèlement, le HCR a contribué à l'équipement en matériel médical et en fournitures de bureau des principaux centres de santé de référence, qui prennent en charge des réfugiés et des demandeurs d'asile.

Dans le cadre de la collaboration avec le ministère de la Santé autour de « surveillance et la riposte intégrée aux maladies », l'OIM a développé un guide pour le personnel de la santé en trois langues (arabe, tamashek et français) afin de faciliter la communication avec les populations mobiles voyageant à travers les frontières dans les trois pays : <https://publications.iom.int/books/republique-algerienne-democratique-et-populaire-ministere-de-la-sante>

➤ Réponse Covid-19

Le HCR et ses partenaires se sont concentrés sur la sensibilisation des réfugiés aux mesures de prévention et à la vaccination contre le COVID-19 tout en plaidant avec succès pour leur inclusion dans le plan national de vaccination à travers notamment, la diffusion d'informations fiables par le biais d'un système de SMS groupés, d'un site web en ligne destinés aux réfugiés et aux demandeurs d'asile (<https://help.unhcr.org/algeria/>).

Durant l'année 2021, les efforts de l'OIM en matière de lutte contre la propagation de la COVID-19 ont permis à 177 personnes migrantes

de bénéficier d'un accompagnement pour l'accès aux services de soins de santé. Une grande partie de la communauté migrante en Algérie a pu également être sensibilisée sur les risques liés au COVID-19 et la lutte contre la pandémie en Algérie. Dans le cadre du programme de retour volontaire, 2000 migrants ont bénéficié de tests PCR avant le voyage.

Deux cliniques mobiles ont été fournies par l'OIM pour soutenir la sensibilisation, le conseil et le dépistage de la COVID-19 ainsi que l'administration des soins de santé généraux au bénéfice des populations difficiles à atteindre, y compris des migrants vulnérables en Algérie.



2.3 : Lutte contre les violences basées sur le genre



En soutien aux victimes de violences basées sur le genre, aux femmes et filles à risque, le HCR a établi un nouveau partenariat avec l'ONG algérienne SOS Femmes en Détresse pour garantir et fournir un abri d'urgence sûr. De plus, la collaboration du HCR avec le service médico-légal de l'hôpital universitaire Mustapha Bacha a conduit à la création du premier centre intégré de prise en charge clinique des survivants de viols au niveau du pays.

Dans le cadre des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre, plusieurs activités

de sensibilisation ont été menées au DARV de l'OIM (structure d'accueil pour les migrants souhaitant retourner volontairement dans leur pays d'origine). Le HCR en coopération avec ONUSIDA et le FNUAP ont organisé une exposition interactive de sensibilisation sur les femmes et filles réfugiées survivantes de violence basée sur le genre, une promenade en galerie appelée "Au gré du sable et du vent".

2.4 : Assistance et aide financière



Afin d'atténuer les effets socio-économiques de la pandémie et de permettre aux réfugiés et aux demandeurs d'asile dans les zones urbaines de couvrir leurs besoins essentiels, le HCR a



étendu son programme trimestriel d'assistance polyvalente en numéraire, permettant à 1200 personnes relevant de sa compétence d'en bénéficier. 812 réfugiés ont reçu une aide en espèce, 585 réfugiés ont obtenu une aide pour couvrir leur loyer et 309 femmes ont eu une assistance pour l'achat de kits hygiéniques. En décembre 2021, 2,397 réfugiés syriens, yéménites et palestiniens les plus vulnérables vivant dans des zones urbaines ont bénéficié d'une assistance polyvalente dans le cadre d'une campagne hivernale lancée par le HCR en partenariat avec Adwaa Rights.

De son côté, l'OIM a fourni un soutien en nature à 950 personnes en situation de vulnérabilité grâce à la distribution de 740 paniers alimentaires, 210 kits médicaux de premiers secours et d'autres formes d'assistance.

2.5 : Engagement communautaire et plaidoyer en faveur du droit des réfugiés



Dans le cadre de son plaidoyer en faveur du droit des réfugiés, un total de 60 magistrats, 20 hauts fonctionnaires de la gendarmerie nationale, 150 chefs de brigade ainsi que 20 hauts fonctionnaires de la police nationale, issus de 49 municipalités, ont bénéficié d'une formation sur le droit international des réfugiés et de son application pratique en Algérie.

04

CHAPITRE

SOUTIEN AUX PARTENARIATS



4.1 : SNU- Gouvernement, une relation de confiance

Au cours de l'année 2021, le dialogue stratégique autour de l'appui aux efforts de l'Algérie pour le développement durable s'est renforcé par le biais des échanges avec différents partenaires gouvernementaux. Toujours à l'écoute de ses partenaires gouvernementaux, le SNU a adapté son appui aux nouvelles priorités du pays et aux orientations du nouveau Plan d'Action du Gouvernement (2022 - 2024).

Les concertations avec le Ministère des Affaires Étrangères et de la Communauté Nationale à l'Étranger, coordonnateur de la coopération Algérie-Nations Unies, a permis une meilleure planification des actions d'appui, notamment pour préparer les consultations pour la formulation du Cadre de Coopération sur le Développement Durable (CCDD 2023-2027).

Dans le contexte de la crise Covid-19, ce dialogue s'est caractérisé par des échanges permanents pour apporter le meilleur appui du SNU à la réponse du Gouvernement. Ainsi, pour la deuxième année consécutive, les échanges se sont renforcés avec le ministère de la Santé en vue d'apporter l'appui adéquat au Plan de riposte sanitaire du Gouvernement, notamment pour ce qui est de la fourniture des équipements et de la vaccination par le biais du mécanisme COVAX, ainsi qu'en matière de continuité des services de santé et d'accès à distance à l'éducation. La réponse à l'impact socio-économique de la pandémie, la lutte contre les incendies de forêts et le changement climatique de façon générale ont également été au cœur de ce partenariat.



4.2 : Un partenariat renouvelé pour le développement durable

Les partenaires de développement appuient les actions des Nations Unies à travers le monde et contribuent en apportant les fonds nécessaires à la réalisation de projets de développement dans les pays bénéficiaires.

En Algérie et dans un esprit de collaboration, les partenaires de développement accompagnent le SNU dans son travail de soutien à la réalisation des Objectifs de Développement Durable. Attentifs aux priorités fixées par le Gouvernement algérien, les partenaires ont montré un grand intérêt au travail du SNU en contribuant au financement des projets et programmes de développement.

Les financements ont concerné la réponse à la COVID-19, ainsi que des différents domaines

comme l'environnement, la santé, l'éducation, le renforcement des compétences pour l'emploi des jeunes, la justice, la traite des personnes, l'agriculture, l'égalité des genres et la lutte contre la violence à l'égard des femmes, de la culture et de l'appui aux réfugiés sahraouis.

Les Partenaires traditionnels du Système des Nations Unies, ont renouvelé leur confiance dans le SNU pour accompagner le développement durable en Algérie.

Ainsi, l'Union Européenne, les ambassades : d'Allemagne (l'institution financière KfW), des Pays-Bas, de la Corée du Sud (Koica), du Royaume Uni, du Japon, d'Italie, de la Norvège, d'Espagne, du Canada, des Etats-Unis et de la Suisse ont apporté un appui pour financer les différents projets de développement.

4.3 : Plus de proximité avec la société civile

Le système des Nations Unies a poursuivi son travail avec la société civile en s'appuyant sur cette dernière pour un travail de proximité qui ne laisse personne pour compte. Plusieurs actions de sensibilisation ont été réalisées avec l'appui des OSC dans différents domaines.

Promotion de l'entrepreneuriat féminin :

Association des femmes en économie verte, Association Femme et Développement Rural, Association des femmes algériennes cheffes d'entreprises (SEVE), The Algerian Center for Social Entrepreneurship.

Promotion de la santé :

Association Femmes en Communication, Fédération Algérienne pour la personne Handicapée (FAPH), Association Algérienne pour la Planification Familiale (AAPF), Croissant Rouge Algérien, Jeunesse Plus, Akouas-Médeas, El Badr, El Amel, INSAF, El Hayet, SDH, Idrak, La Main Tendue, Asepa, Bariq.

La société civile engagée pour les réfugiés :

Le HCR travaille avec des organisations nationales de la société civile en Algérie qui fournissent différents services sociaux et une assistance humanitaire de base aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et aux migrants, comme le Croissant Rouge Algérien, Rencontre et Développement, Caritas ainsi que le Centre algérien pour l'entrepreneuriat social (ACSE). Il travaille avec dix partenaires d'exécution et agences humanitaires à Tindouf et trois à Alger, afin d'améliorer la fourniture d'un soutien humanitaire aux réfugiés et aux demandeurs d'asile.

PARTENAIRES DE L'UNHCR EN 2021

1. Adwaa Rights
2. Green Tea
3. Caritas Algérie
4. Rencontre & Développement
5. SOS Femme en Détresse
6. Réseau Algérien pour la défense des droits de l'enfant (NADA)
7. Algerian Red Crescent (ARC)
8. Association Femmes Action et Développement (AFAD)
9. Asociación de Trabajadores y Técnicos sin Fronteras (ATTSF)
10. Danish Refugee Council (DRC)
11. Enfants Réfugiés du Monde (ERM)
12. Movement for Peace, Disarmament & Liberty (MPDL)
13. Oxfam
14. Solidaridad Internacional Andalucía (SI-A)
15. Triangle Génération Humanitaire (TGH)
16. Universidad Autónoma de Madrid (UAM)



05

CHAPITRE

RÉSULTATS DU TRAVAIL CONJOINT DU SNU : COHÉRENCE ET EFFICACITÉ

5.1: Analyse et programmation

Les Nations Unies en Algérie poursuivent activement le mouvement de réforme global du système de développement initié par son Secrétaire Général, qui vise une meilleure cohérence et efficacité d'intervention. En 2021, un effort considérable a été fourni par les agences, fonds et programmes des Nations Unies en Algérie pour le développement du prochain Cadre de Coopération pour le cycle 2023-2027.

Un processus de priorisation fondé sur la théorie de changement a permis de définir les priorités et les appuis du SNU pour répondre aux défis identifiés par l'analyse commune de pays et les priorités nationales de développement énoncées dans le plan d'action 2020-2024.

5.2 : Intégration de la dimension de genre

Les normes d'intégration de la dimension de genre de l'UNCT Algérie sont suivies depuis décembre 2020 par le biais du tableau de bord Gender Scorecard (UNCT-SWAP) sur le genre et d'un plan d'action dédié de l'UNCT, sur la base duquel le Groupe Thématique Genre a élaboré son plan de travail annuel.

Ce dernier comprenait entre autres la coordination des activités de plaidoyer des Nations Unies pendant les 16 jours d'activisme contre la VBG et le renforcement des capacités du personnel des Nations Unies et des partenaires. Le genre a été intégré dans l'ensemble du processus de planification stratégique conjointe pour le nouveau cadre de coopération, qui démarre sa phase de consultations gouvernementales.



5.3 : Renforcement des capacités en matière de genre

Comme chaque année, le SNU a marqué son engagement contre la violence faite aux femmes dans le cadre de la campagne des 16 jours d'activisme contre les VBG. Cette année, un programme d'activités a été mis en œuvre notamment à travers le programme conjoint UNODC-FNUAP «Soutien à la lutte algérienne contre la violence à l'égard des femmes et des filles, y compris le soutien à leur protection et à leur assistance» notamment au travers d'une réunion de célébration conjointe avec les secteurs nationaux impliqués dans la réponse pénale contre les violences faites aux femmes et aux filles et les services de protection et assistance, organisée par l'UNODC et tenue le 2 décembre 2021 ; des séminaires pour les

hauts responsables des médias publics et privés ; Formation pour les journalistes. D'autres activités ont également été organisées :

i) Atelier ONUSIDA-FNUAP organisée le 5 décembre avec les OSC pour la restitution sur les résultats de l'enquête en ligne pour les 16 jours d'activité ; ii) L'UNHCR en collaboration avec le FNUAP a organisé un événement artistique de sensibilisation porté sur la lutte contre violences faites aux femmes.

Pour l'année 2021, les femmes représentaient 49 % du staff national et 55% du staff international du SNU Algérie.



NATIONS UNIES
ALGERIE



COVID-19
RESPONSE



5.4 : Communication

La communication conjointe du système des Nations Unies en Algérie s'est focalisée, pour la deuxième année consécutive, sur la réponse à la pandémie COVID-19 en mettant en avant la campagne « Verified » du Secrétaire Général pour parer à la désinformation et renforcer la confiance dans les messages de santé et de la vaccination contre le COVID-19.

Cinq thèmes principaux ont également été au centre du plan de communication pour l'année 2021, à savoir : le renforcement du rôle de la Jeunesse ; la promotion des Objectifs de développement durables ; la mobilisation pour la planète et l'environnement ; prioriser les messages sur les inégalités et égalité des sexes ainsi que le plaidoyer pour des partenariats efficaces.

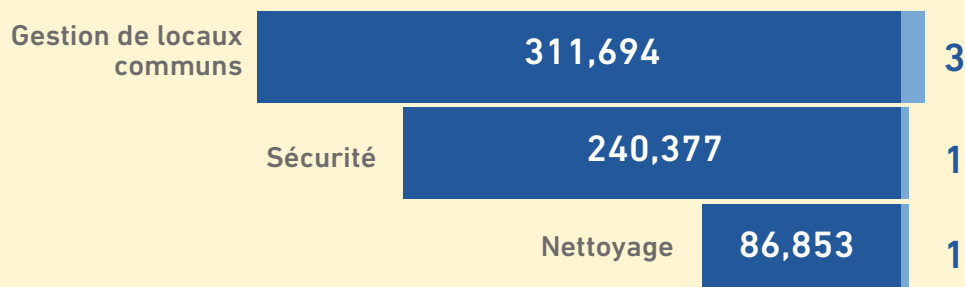
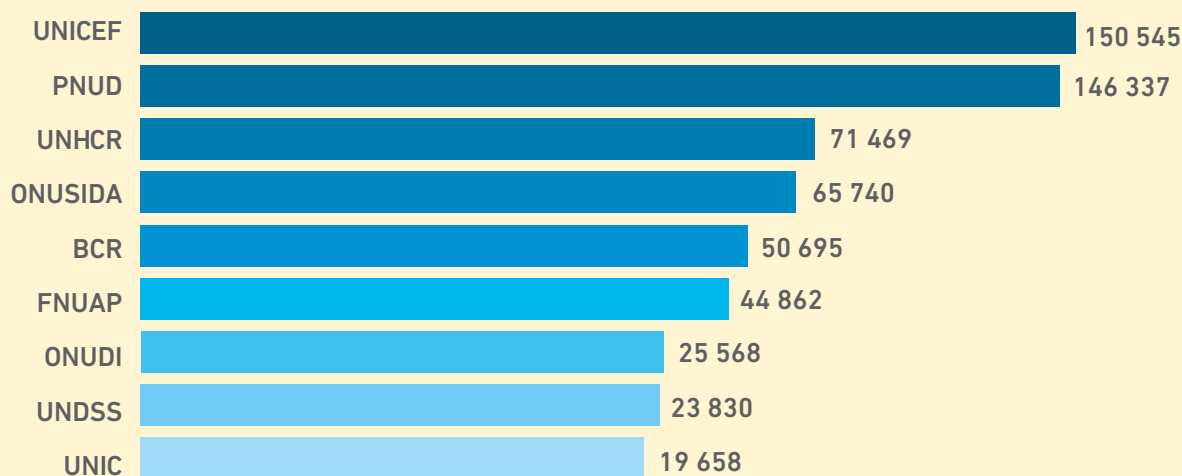
Dans le cadre de l'appui à la communication de prévention contre la pandémie de la COVID-19, le Système des Nations unies a soutenu la réalisation de plusieurs supports de communication (audiovisuels et affiches) pour appuyer la stratégie

nationale mise en œuvre par le ministère de la Santé. La sensibilisation s'est également poursuivie sur les pages Facebook et Instagram dédiées à cet effet : UNALGERIA « ensemble contre le covid ».

5.5 : Opérations

Durant l'année 2021, les efforts déployés par le Groupe des Opérations du SNU en Algérie ont permis d'atteindre un taux de mise en œuvre de 63% de la Business Operations Strategy (BOS) 2021-2022 ; stratégie visant à améliorer l'efficacité et l'efficience des activités opérationnelles des Nations Unies en veillant à en améliorer la qualité de services. Ainsi, des économies estimées à hauteur de 787 000 USD ont pu être réalisées en grande partie grâce à la mutualisation de la gestion commune des locaux et de la sécurité. Par ailleurs, l'exercice de revue annuelle de la stratégie a permis d'apprécier une amélioration de la qualité des services communs existants et de renforcer les synergies en élevant le nombre total de services communs à 38.

RÉDUCTION DES COÛTS PAR AGENCE



➤ Task Force COVID-19

Depuis sa mise en place en février 2020, la Task Force interagences Covid-19 du SNU appuie l'équipe pays des Nations Unies dans l'élaboration et la mise en place d'un dispositif de prévention et de réponse adapté à l'évolution de la pandémie.

Durant l'année 2021, la Task Force a concentré son action sur la communication et la sensibilisation du personnel du SNU autour des nouveaux variants et des avantages de la vaccination COVID-19.

Par ailleurs, les capacités de prise en charge à domicile des cas atteints de forme légère et modérée ont été renforcées, à travers l'acquisition de 16 kits complets d'extraction d'oxygène et de leur mise à disposition pour le personnel Nations Unies et de leurs dépendants basés à Alger et à Tindouf. Cette initiative visait d'une part à éviter une évolution grave voire fatale des malades et d'autre part, à alléger la charge au niveau des structures de soins notamment durant les phases de pics pandémiques.

06

CHAPITRE

EVALUATION ET LECONS APPRISES



A l'occasion des discussions sur le prochain Cadre de Coopération dont la période s'étendra de 2023 à 2027, le SNU et le gouvernement ont fait un bilan, non exhaustif, de leur coopération dont il ressort :

- **SNU-Gouvernement, une relation de confiance** : la coopération entre le SNU et le Gouvernement algérien est considérée comme une valeur sûre pour le partenariat stratégique Algérie- Nations Unies. Elle traduit l'engagement solide des deux parties pour travailler ensemble pour un accompagnement optimal pour l'atteinte des Objectifs de développement durable ;
- **Adéquation et pertinence des axes stratégiques** : parfaitement alignés avec les priorités de développement, les quatre axes : diversification économique, développement social, protection de l'environnement et la bonne

gouvernance, ont permis au SNU d'apporter un appui de qualité aux efforts du pays pour l'accélération de l'atteinte de l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de développement durable ;

- **Un soutien technique de qualité et un accompagnement normatif et réglementaire** dans le domaine de l'environnement, genre, droits des enfants : préparation pour le Sommet sur les changements climatiques (COP26), sommet alimentaire, la mise en œuvre des conventions internationales sur le climat (Nagoya). L'appui technique aux politiques et programmes publics en lien avec le développement humain, renforcement des capacités nationales, contribution à la génération des données probantes (MICS 6), facilitation de la coopération Sud-Sud et triangulaire et suivre les progrès vers l'atteinte des ODD ;



- **Réactivité et flexibilité** : tout au long du cycle 2016-2021, le SNU a fait preuve d'une grande écoute et de flexibilité pour répondre aux demandes d'appui des partenaires nationaux. Le SNU a ainsi adapté sa programmation stratégique à l'évolution des priorités nationales, qui suite à la revue à mi-parcours du cadre ont été incluses dans la programmation des plans de travail conjoints 2020-2021 des Nations Unies avec le Gouvernement algérien. Cette flexibilité s'est également traduite par l'appui aux urgences imposées par la pandémie du Covid-19, la mise en place d'un appui inter-agences coordonné à travers un Plan d'appui sanitaire Covid-19, ou encore des feux de forêts de 2021 ;

- **Appui à la mobilisation de ressources financières** : conscient que la réalisation de l'Agenda 2030 nécessite des moyens financiers importants, le Ministère des Affaires Étrangères

et de la Communauté Nationale à l'Étranger et le SNU ont coordonné l'appui au développement en organisant le 1^{er} Forum des partenaires de développement. Cet espace de concertation a permis aux différents partenaires de comprendre les priorités de développement de l'Algérie et de converger les efforts pour une plus grande efficacité de l'appui au développement. Un appui a également été mobilisé pour soumissions de projets auprès de différents fonds : Fonds pour l'environnement mondial (GEF), SDG Fund, et le fonds Partenariat des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées Multi-Partner Trust MPTF.

En dehors des nombreuses réalisations du cycle 2016-2021, certaines leçons apprises et recommandations ont cependant été retenues dont :

- **Renforcer le système de suivi-évaluation** du cadre de coopération en améliorant le choix des indicateurs en veillant à la disponibilité des sources de données désagrégées
- **Favoriser une approche intégrée multisectorielle** (aux niveaux stratégique et financier) : afin de profiter de toutes les opportunités pour l'atteinte des ODD, une approche intégrée et multisectorielle est nécessaire.
- **Redynamiser les mécanismes et les processus de la gouvernance du cadre de coopération** (Comité exécutif, Groupes de résultats, plus de réunions de suivi). Les partenaires nationaux devraient contribuer et s'impliquer systématiquement dans le suivi, le reporting et la communication des résultats ;
- **Mettre d'avantage l'accent sur la participation directe des bénéficiaires** afin d'incarner pleinement leur rôle, en tant qu'acteurs du changement. En termes d'égalité des genres, la participation active des femmes et des hommes offrirait une opportunité d'engagement avec les populations concernées pour parvenir à des solutions qui « ne laissent personne de côté ».
- **Donner plus d'importance à des thématiques inscrites dans les priorités nationales** dont la jeunesse et le développement des régions connaissant un écart de développement ;
- **Renforcer l'appui au niveau local (territorialisation)** : renforcer l'action conjointe au niveau de « zones pilotes » pour une convergence géographique.
- **Nécessité de renforcer l'intersectorialité et d'optimiser les synergies** découlant des mécanismes de programmation conjointe, à travers les Groupes thématiques, les Groupes de résultats.
- **Renforcer les moyens et conditions de durabilité des résultats** en amont et en aval de la mise en œuvre (notamment après la clôture des programmes/projets).
- **Consolider la dimension « résilience »** en améliorant les capacités d'adaptation et de réponse aux chocs (pandémie, incendies, inondations...).





07

CHAPITRE

MOBILISATION DE RESSOURCES PENDANT L'ANNÉE 2021 ET TABLEAUX FINANCIERS



7.1 : Mobilisation de ressources

La mobilisation des ressources s'est renforcée par la consolidation de nouveaux appuis financiers en faveur des différents axes de la coopération, notamment les axes diversification économique, environnement, ainsi que pour la réponse Covid-19.

Diversification économique : Entrepreneuriat et emploi des jeunes

Dans le cadre de l'appui à la diversification économique et l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes, l'OIT a mobilisé près de 8 M\$ auprès de différents partenaires : 3,8 M\$ ont été mobilisés de fonds britanniques pour le renforcement des compétences pour l'emploi des jeunes ; 1,5 M\$ ont également été mobilisés pour l'Algérie dans le cadre du projet régional de soutien au dialogue social pour la formalisation et l'employabilité dans le voisinage méridional. Le projet financé par la Commission européenne est doté d'une

enveloppe de 4,8 M\$. Le gouvernement des Pays-Bas a appuyé le travail de l'OIT pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes avec 100 000 \$. L'OIT a également mobilisé 1,8 M\$ des fonds de l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) dans le cadre du soutien des compétences pour le commerce et la diversification économique en Algérie, au Maroc et en Tunisie, avec un budget total de 5,2 M\$.

Sous le même axe, la FAO a mobilisé 1 M\$ pour la valorisation durable des produits de terroir dans le massif des Bibans (coopération Suisse), près de 900 000 \$ pour le secteur de la pêche (GEF et Italie).

Préservation de l'environnement et des écosystèmes naturels

La préservation de l'environnement et des écosystèmes naturels a été au cœur de la mobilisation pour une réponse rapide pour faire face aux feux de forêts qui ont ravagé plusieurs



pays de la Méditerranée, dont l'Algérie. Dans ce contexte, les agences du système des Nations Unies ont mobilisé plus de 5,7 M\$, dont 3,5 millions mobilisés par la FAO auprès du Fonds vert environnement pour le projet « Réhabilitation et le développement durable intégré des paysages algériens de production de forêts de chêne-liège ».

Pour sa part, le PNUD a pu compter sur l'appui et la confiance des ambassades des Pays-Bas, du Royaume Uni et de la Fondation Coca Cola, le PNUD a mobilisé plus de 1 million \$ pour lancer un programme d'urgence contre les feux de forêts.

➤ Réponse Covid-19

Sur fonds d'appui à la réponse à la crise COVID-19 et en continuité des efforts déployés en 2020, le PNUD et ONUSIDA ont pu mobiliser respectivement 11,5 millions US\$ auprès de la KfW et 1,1 million US\$ auprès du Fonds mondial « C19RM » y compris pour la continuité des services liés au VIH/sida. Ces ressources sont destinées à l'acquisition des produits et équipements de santé et à poursuivre le renforcement de capacités nationales, notamment celles du ministère de la Santé ainsi que celles du ministère de l'Industrie Pharmaceutique.

➤ Traite des personnes :

L'engagement de UNODC en faveur de la lutte contre la traite des personnes et le trafic de migrants s'est soldé par la mobilisation de 350,000 USD auprès du Royaume Uni et du gouvernement Autrichien.

En 2021 88 M \$ ont été mobilisés au niveau local par le SNU en Algérie :

45 M \$ pour les programmes de développement et 43 M \$ pour l'action humanitaire*.

Ces fonds seront budgétisés durant les prochaines années, notamment pendant le Cadre de coopération 2023 - 2027

Axe du Cadre de coopération	Fonds mobilisés US\$	Partenaires
Diversification économique	22 746 419	EU, Royaume Uni, Corée du Sud, Pays-Bas, Japon, Suisse, GEF, Italie, Algérie
Développement social	16 680 291	Japn, USA, Vaccine Alliance, Pays Bas, KfW (Allemagne), Fonds Mondial, Fonds URBAF, CDC Africa
Environnement	5 693 357	FEM, Royaume Uni, Pays-Bas- et Fondation Coca-Cola
Gouvernance	450 000	Corée du Sud, Suède, Royaume Uni, Autriche
Total cadre de coopération	45 570 067	
Réponse humanitaire	43 074 063	Andorre, Brésil, Union Européenne, Allemagne, Italie, France, Pays-Bas, Arabie Saoudite, Espagne, Suisse, Royaume Unis, Etas-Unis, Norège, Japon, Canada, HSBC Bank Plc, Google, Uniqlo, Thematic Humanitarian Response Fund.
Total	88 644 130	

7.2 : Aperçus budgétaire et financier pour l'année 2021 :

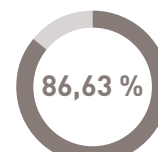


Total Cadre de Coopération Stratégique pour l'année 2021

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE
DÉVELOPPEMENT SOCIAL
ENVIRONNEMENT
BONNE GOUVERNANCE

64 231 192 \$
BUDGET TOTAL

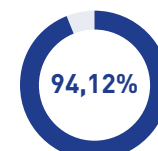
51 656 614 \$
BUDGET DISPONIBLE

44 752 293 \$
DÉCAISSEMENTS

86,63 %
TAUX DE DÉCAISSEMENT

Total Humanitaire pour l'année 2021


78 682 452 \$
BUDGET TOTAL

51 052 661 \$
BUDGET DISPONIBLE

48 050 896 \$
DÉCAISSEMENTS

94,12%
TAUX DE DÉCAISSEMENT

Agences	Budget Total	Budget disponible	Décaissements	Taux de décaissement
CLCPRO	25 358	25 358	25 358	100,00%
FAO	10 220 234	1 591 259	877 081	55,12%
HCR	40 805 299	21 773 948	21 580 200	99,11%
OIT	1 245 000	897 000	326 000	36,34%
OMS	3 755 063	3 034 759	2 678 304	88,25%
ONUDI	2 246 489	1 012 132	1 006 508	99,44%
PAM	21 300 000	18 300 000	18 300 000	100,00%
PNUD	36 707 944	36 707 944	33 419 816	91,04%
UNESCO	470 500	322 500	200 500	62,17%
UNFPA	586 150	491 200	432 950	88,14%
UNICEF	9 315 364	9 315 364	7 109 488	76,32%
UNODC	450 000	450 000	425 000	94,44%
UNOPS	2 500 000	1 120 008	900 000	80,36%
OIM	13 176 243	7 577 803	5 436 984	71,75%
ONUSIDA	110 000	90 000	85 000	94,44%
TOTAL	142 913 644	102 709 275	92 803 189	90,36%



ACRONYMES :

AFD	Agence française de développement
ANADE	Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entreprenariat
ANEM	Agence Nationale de l'Emploi
ANGEM	Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit
APC	Assemblée Populaire Communale
BCR	Bureau du Coordonnateur Résident
CdCS	Cadre de Coopération Stratégique
CLCPRO	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale
CNAC	Caisse Nationale d'Assurance Chômage
CNESE	Conseil National Economique, Social et Environnemental
COVAX	COVID-19 Vaccines Global Access
CR	Coordonnateur Résident
CRE	Clubs de Recherche d'Emploi
DGSN	Direction Générale de la Sûreté Nationale
EPI	Equipements de Protection Individuelle
ESCWA/CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
ESS	Economie Sociale et Solidaire
FAO	Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
GCOM	Groupe Communication
GDO	Groupe des Operations

GIZ	Agence de coopération internationale allemande pour le développement
GTG	Groupe Transversal Genre
IDH	Indice sur le Développement Humain
IST/VIH-SIDA	Infections Sexuellement Transmissibles / Virus de l'Immunodéficience Humaine Syndrome d'Immuno-Déficience Acquis
KfW	Établissement de crédit pour la reconstruction - Banque d'aide au développement allemande
LNOB	Leave No One Behind
MAE	Ministère des Affaires Étrangères et de la Communauté Nationale à l'Étranger
MEN	Ministère de l'Éducation Nationale
MICS	Enquête à indicateurs multiples
MS	Ministère de la Santé
MSNFCF	Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme
ODD	Objectifs de développement durable
OIM	Organisation Internationale pour la Migration
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
OMS	Organisation Mondiale de Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONPLC	Organe national de prévention et de lutte contre la corruption
ONPPE	Organe national de promotion et de protection de l'enfance
ONU FEMMES	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes



ONU DI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OSC	Organisations de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PME	Petites et moyennes entreprises
PMI	Petites et moyennes industries
PNC	Plan National Climat
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PVVIH	Personnes vivant avec le VIH
RS	Résultat stratégique
SNU	Système des Nations Unies
SR	Santé reproductive
UE	Union Européenne
UNCT	Équipe Pays des Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNHCR	Agence des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fond des Nations Unies pour l'Enfance
UNICRI	Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice
UNODC	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les Services d'appui aux Projets
VBG	Violence basée sur le Genre



**NATIONS
UNIES**
ALGERIE



Copyright:

Rapport Annuel des Nations Unies – Algérie 2021
Publié par le Système des Nations Unies Algérie
41 Rue Mohamed Khoudi, El Biar, Alger, Algérie

Copyright © 2021 SNU Algérie Tous droits réservés

 algeria.un.org/fr
 twitter.com/UNALGERIA
 web.facebook.com/UNALGERIA